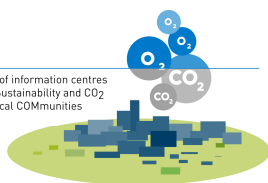


ENESCOM

European Network of information centres
promoting Energy Sustainability and CO₂
reduction among local COMMunities



PLAN D'ACTION POUR L'ENERGIE DURABLE - PAED -



COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU



Novembre 2012- Novembre 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Le contexte énergétique	3
1. La situation en Europe	3
2. La situation en Bretagne	4
Les défis du projet ENESCOM.....	6
1. Qu'est-ce la Convention des Maires ?.....	6
2. En quoi consiste le plan ENESCOM ?	6
3. Pourquoi le département des Côtes d'Armor a-t-il été choisi pour le projet ENESCOM ?....	7
4. Quelles sont les parties prenantes au projet ENESCOM ?.....	8
▪ FR CIVAM.....	8
▪ SCIC ENR du pays de Rance	8
▪ MIR.....	9
Le projet ENESCOM en action : le pays de Dinan.....	10
1. Le contexte de mise en œuvre	10
2. Le calendrier des communes signataires.....	10
La Commune de Pleslin Trigavou	12
1. Présentation de la commune.....	12
2. L'engagement de la commune dans le projet ENESCOM	14
Le Bilan carbone.....	17
1. Présentation des outils d'analyse	17
▪ L'outil ENER'GES.....	17
▪ Les autres outils utilisés	17
2. Les données d'extraction : Pays de Dinan & Pleslin Trigavou	18
▪ Présentation des données du Pays de Dinan	18
▪ Présentation des données de la commune de Pleslin Trigavou.....	21
3. Les priorités d'actions du bilan carbone.....	23
Le Plan d'Action pour l'Énergie Durable.....	24
1. Aspects organisationnels	24
▪ Explication de la méthodologie de travail	24
▪ Intervention de la compagnie Alter Ego	26
2. Ordinogramme validé en Novembre 2012	28
Évaluation du PAED	31
1. Évaluation par la Commission :	31
2. Évaluation par la SCIC	32
Annexes	33
DELIBERATION.....	33
FICHES ACTIONS.....	38

Le contexte énergétique

1. La situation en Europe

En novembre 2000, La Commission européenne sur la sécurité et l'approvisionnement énergétique a publié son Livre vert dressant un portrait pessimiste concernant la situation énergétique de l'Union Européenne. En effet, l'UE reste largement dépendante de l'extérieur pour couvrir les besoins énergétiques de ses habitants en raison d'une surexploitation des champs de gaz et de pétrole de la Mer du Nord. Ainsi, **45% des importations de pétrole de l'UE** proviennent actuellement du Moyen-Orient et la Russie assure **44% des importations européennes en gaz**¹. D'après l'Office statistique des communautés européennes (Eurostat), le taux de dépendance énergétique est passée de **45% en 1997 à 54% en 2006**. En l'absence d'une politique énergétique commune, il est prévu que **cette dépendance passera à 70% en 2030**, laissant supposer un accroissement des tensions diplomatiques comme le confirme le conflit entre la Russie et la Géorgie en 2008. La Russie étant le premier fournisseur d'hydrocarbures de l'UE, il était délicat pour cette dernière de parvenir à un accord de coopération mettant fin aux tensions. De plus, la consommation énergétique européenne représente **3,6 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par an et pour chaque européen**². Les Luxembourgeois restent les plus grands consommateurs d'énergie avec 9,2 tep. Viennent ensuite les Finlandais avec 5,1 tep et les Suédois avec 3,6 tep. Les Européens les moins consommateurs d'énergie sont les Maltais, les Roumains (1,1 tep) et les Bulgares (1,3 tep). **Avec le Royaume-Uni (2,5 tep) et l'Allemagne (2,7 tep), la France reste globalement dans la moyenne européenne**. Au final, la consommation énergétique des pays membres de l'UE atteint environ **15% de la consommation mondiale** et connaît une augmentation de 1 à 2% par an.

Cette situation problématique peut cependant être relativisée grâce au potentiel que détient l'Europe concernant la production d'énergies renouvelables. Dès 1995, apparaissent dans le Traité d'Amsterdam les premières observations sur la nécessité de construire une politique communautaire sur l'environnement. La stratégie européenne en matière de développement durable sera finalement adoptée **en 2001 lors du conseil européen de Göteborg** prouvant une prise de conscience officielle des problèmes énergétiques de l'UE. Elle a ainsi pris l'engagement que la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables **devait atteindre 21% dans la consommation de l'UE d'ici 2010**. Après le sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, il était prévu qu'au moins 5,75 % de la consommation totale de gaz et de pétrole devait être constituée de biocarburants d'ici 2010. Au début des années 2000, de nombreux engagements ont ainsi été pris au niveau mondial et européen. Le marché communautaire des sources d'énergies renouvelables comme alternative aux énergies fossiles représente désormais un chiffre d'affaire annuel d'environ 15 milliards d'euros et **emploie 300 000 personnes**³. A titre d'exemple, l'UE dispose d'une capacité de production d'énergie éolienne correspondant à 50 centrales de charbon.

1 <http://www.euractiv.fr/approvisionnements-energetiques>

2 <http://www.touteurope.eu/fr/actions/energie-environnement/l-europe-et-l-energie/presentation/la-consommation-d-energie-dans-l-ue.html>

3 http://ec.europa.eu/energy/green-paper-energy/doc/2006_03_08_gp_document_fr.pdf

Cependant, en 2005, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE ne s'élevait qu'à 6,38%, laissant supposer que les objectifs initialement prévus ne seraient pas atteints pour 2010. Aussi, **en janvier 2008**, la Commission européenne a adopté **son propre plan Climat-Énergie contenant les fameux « trois fois vingt »**, à savoir : réduction des gaz à effet de serre de 20% par rapport au niveau de 1990, amélioration de 20% en matière d'efficacité énergétique et augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'ici 2020. Cela s'est traduit concrètement par **la mise en place de la Convention des maires** dont l'enjeu primordial est de permettre aux collectivités territoriales d'atteindre ces objectifs à une échelle géographique réduite.

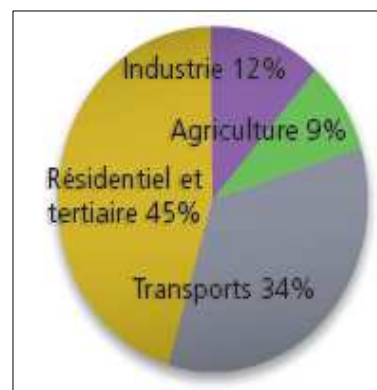
2. La situation en Bretagne

Le constat d'un contexte énergétique problématique semble également se confirmer à l'échelle régionale. En effet, **la consommation d'énergie a quadruplé** en Bretagne entre 1980 et 2004, alors que sur la même période, cette consommation a à peine doublé au niveau national. Cette évolution peut s'expliquer au regard de plusieurs facteurs :

- Le développement économique important de la Bretagne au cours de ces quarante dernières années et la croissance démographique qui l'a accompagné
- Le réseau d'approvisionnement en électricité a été particulièrement développé pour desservir les exploitations agricoles. Les particuliers ont donc favorisé le chauffage électrique.
- La grande quantité de maisons secondaires (qui sont également équipées pour la plupart de chauffage électrique)
- L'habitat plus diffus que dans les autres régions augmente les pertes liées au transport de l'énergie.

En tep (EP)	Territoire									Part (%)
	Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres	Total	
Résidentiel	1.955.494	494.608	147.729	33.423	731.204	374.334	6.681	0	3.743.473	40%
Tertiaire	985.369	248.278	30.136	11.889	199.634	1.586	0	0	1.476.892	16%
Total bâtiment	2.940.863	742.886	177.865	45.312	930.838	375.920	6.681	0	5.220.365	56%
Frete	19.852	0	0	0	700.255	0	0	0	720.107	8%
Transport de voya	43.053	0	0	0	1.422.249	0	0	0	1.465.302	16%
Total transport	62.905	0	0	0	2.122.504	0	0	0	2.185.409	23%
Industrie	964.136	332.534	39.344	0	77.920	39.977	20.885	0	1.474.796	16%
Agriculture	192.767	38.822	64.413	0	160.876	0	0	0	456.878	5%
Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Pêche	0	0	0	0	54.053	0	0	0	54.053	1%
Total	4.160.671	1.114.242	281.622	45.312	3.346.191	415.897	27.566	0	9.391.501	100%
Part (%)	44%	12%	3%	0%	36%	4%	0%	0%	100%	

Répartition des consommations d'énergies primaires (Source : Ener'ges, 2005)

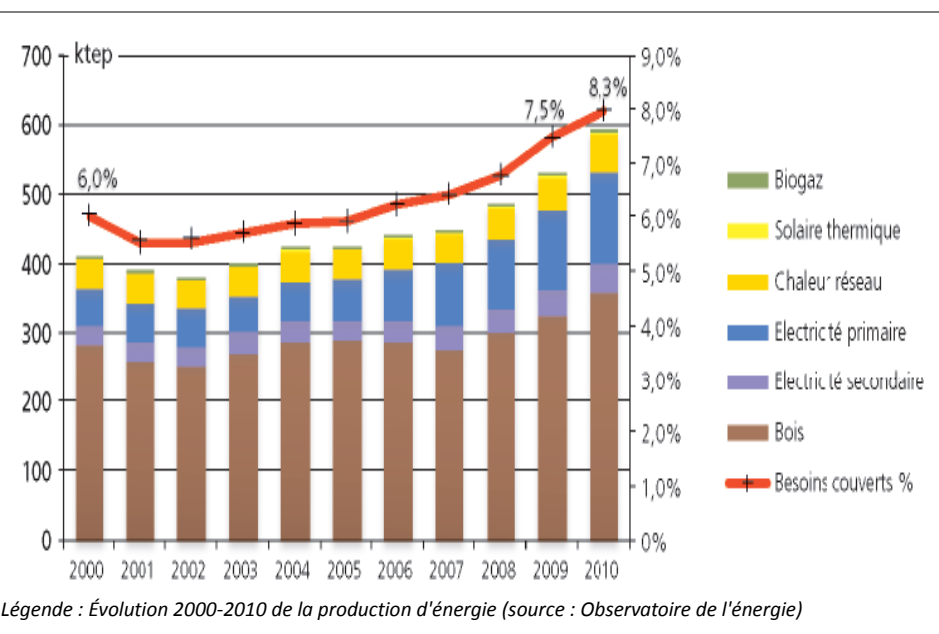


Source : Observatoire de l'énergie 2010

Les graphiques ci-dessus expliquent en détail la répartition de la consommation énergétique en Bretagne. En 2010, 83 715 Gwh ont été consommés dans la région. Cela représente **4,4% de l'énergie finale en France pour 5,1% de la population**. Les vagues de froid de 2010 ont provoqué une hausse d'environ 1,4% de la consommation. A ce propos, il faut souligner le fait que la péninsule bretonne est fragile du point de vue de son approvisionnement électrique, en particulier le Nord de la Bretagne qui n'est desservi que par 2 lignes de 225 000 Volts. Outre la question de la

dépendance énergétique, il existe donc un problème de **pics de consommation en hiver** que ne peut supporter le réseau engendrant des « **black-out** » (**coupures**). Concernant l'utilisation des sources d'énergies primaires, les produits pétroliers (carburants et fiouls) occupent le premier rang avec 50% de la consommation devant l'électricité (26%) et le gaz naturel (17%). Notons enfin que 9,9% de l'énergie consommée est d'origine renouvelable. De plus, comme au niveau national, **le secteur du tertiaire et du résidentiel** ont la plus importante consommation énergétique (45%). Viennent ensuite **les transports** (45% des consommations) et **l'industrie**, qui a la particularité d'être peu énergivore en Bretagne (12%). La part de **l'agriculture et de la pêche est la plus faible (9%) mais reste plus élevée que la moyenne nationale** de l'ordre de 3%.

Face à une consommation énergétique important, force est de constater que la Bretagne produit très peu d'énergie. En effet, la région **importe environ 92% de sa consommation globale en énergie**. Seule une centrale nucléaire bretonne avait été construite à Brennilis 1962 mais suite à un endommagement provoqué par une attaque de FLB-ARB, la production est définitivement arrêtée en 1985. En 1975 un projet de centrale nucléaire a vu le jour et devait s'implanter à Plogoff dans le Finistère mais suite à de violentes manifestations de la population portées par des associations anti-nucléaire, ce projet a été finalement abandonné.



Actuellement, trois Pays contribuent à plus de 10% à la production régionale d'énergie : les Pays de de Saint-Malo, de Rennes et de Brest. En 2010, la production d'énergies renouvelable atteignait 7,1% de sa consommation finale, contre 13% au niveau nationale. En Bretagne, **la filière Bois Énergie** constitue la première source d'énergies renouvelables produite en 2010 dans la plupart des territoires bretons. Viennent ensuite **l'éolien qui représente 45% de la production d'électricité bretonne** et **le photovoltaïque**

dont l'activité a été multipliée par 4 entre 2009 et 2010. Depuis 2001, **le fort développement de la production d'électricité primaire** s'appuyant sur l'éolien a permis à la Bretagne d'augmenter la part des besoins couverts de 5,5% à 8,3% en 2010. Nous pouvons enfin remarquer que le biogaz, le solaire et le thermique constituent des activités faiblement exploitées mais restent tout de même des alternatives possibles pour l'avenir. A cela, il faut ajouter que la région compte **des installations de petites puissances inférieures à 100kW⁴ et une installation de 238 MW, à savoir le barrage de la Rance**. Cependant, l'industrie de l'énergie reste peu développée en Bretagne. D'où l'importance de définir des politiques sur des échelles plus restreintes (au niveau des Pays par exemple) afin de développer des filières de production d'énergies durables pour l'avenir.

4 Avec entre autres, 400 000 installations pour le Bois Bûche et 5000 installations photovoltaïques.

Les défis du projet ENESCOM

1. Qu'est-ce la Convention des Maires ⁵?

Après l'adoption en 2008 du plan Climat-Énergie, la Commission Européenne a lancé la **Convention des Maires**. L'idée de la Convention provient d'une initiative ambitieuse de la Commission dont l'objectif a été de mettre en avant **le rôle clé des villes européennes** dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre sont générées dans et par les villes. 80% de la population vit et travaille dans les villes où plus de 80% de l'énergie est consommée. Les collectivités locales, parce qu'elles représentent l'administration publique la plus proche des citoyens, sont idéalement situées pour comprendre les problématiques environnementales. Par leur engagement, les signataires de la Convention se doivent de respecter les 3*20 et de dépasser également l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020.

Actuellement, pas moins de **4 104 collectivités locales** ont signé la Convention des Maires. Elles s'engagent ainsi à respecter une démarche d'action rigoureuse divisée en plusieurs étapes. La signature de la Convention suppose dans un premier temps la création de structures administratives adéquates, l'élaboration d'un bilan des émissions de CO₂ et d'un **plan d'action en faveur de l'énergie durable** (PAED) en partenariat avec les entrepreneurs et les citoyens.

La deuxième étape consiste en la validation du PAED avec l'application concrète des actions et le suivi des progrès réalisés. Enfin, ces actions nécessitent la transmission tous les deux ans de rapports de mise en œuvre afin de contrôler la conformité des résultats intermédiaires par rapport aux objectifs prévus en termes la réduction des émissions de CO₂.

2. En quoi consiste le plan ENESCOM ?

En 2003, la commission européenne à travers l'Executive Agency for Competitiveness and Innovation a mis en place **le programme Intelligent-Energy-Europe** : un outil européen qui finance les actions visant à développer les énergies renouvelables en Europe. C'est au sein du programme IEE qu'a été créé **le projet ENESCOM** : Réseau Européen des centres d'information pour la promotion des énergies renouvelables, des économies d'énergie et la réduction de production de gaz à effet de serre au sein des collectivités locales. Ce projet a démarré en juin 2010 et s'achèvera à la fin de l'année 2012. Le coordinateur principal est l'Union des Communes de la Vallée de Samoggia (Italie). **14 partenaires issus de différents pays européens** se sont engagés en tout dans cette démarche : Malte, Hongrie, République Tchèque, Grèce, Slovaquie, Slovénie, Pologne, Espagne, Pays de Galle, Roumanie, Croatie, Portugal, France et Italie.

Les objectifs du projet ENESCOM sont multiples et ambitieux :

- **Augmenter le nombre de collectivités locales** impliquées dans l'action contre le changement climatique à travers la promotion et l'adhésion à la convention des Maires.
- **Développer les capacités** pour construire une durabilité énergétique et mettre en place des politiques énergétiques durables, locales et « intelligentes ».

5 www.conventiondesmaires.eu/

- **Promouvoir l'intégration et l'institutionnalisation** de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables vers tout type de public (administrations publiques, entreprises, porteurs de projets, etc.).
- **Accompagner des collectivités locales** souhaitant s'engager dans la Convention des Maires, à travers sa signature et la mise en place d'un plan d'actions.
- **Sensibiliser** et former des acteurs de terrain.

Ainsi, le projet ENESCOM représente une opportunité pour le territoire et ses habitants afin de changer la manière de voir et d'utiliser l'énergie. La question de la durabilité fait partie de l'évolution économique et sociale des collectivités, ce qui nécessite une vraie prise de conscience de la part des citoyens. Le projet vise donc à aider les administrations locales à organiser des événements de sensibilisation pour faire comprendre les enjeux liés au réchauffement climatique et la démarche de la Convention des Maires.

3. Pourquoi le département des Côtes d'Armor a-t-il été choisi pour le projet ENESCOM ?

Comme nous avons pu le remarquer précédemment, le Nord de la Bretagne est un **territoire instable concernant l'approvisionnement en énergie** puisqu'il n'est en effet relié au réseau d'approvisionnement en électricité que par des lignes de 225 000 Volts. La filiale d'EDF Réseau et Territoire d'Énergie (RTE) a notamment recensé les secteurs fragiles dans lesquels nous retrouvons le secteur du pays de Saint Briec. Par conséquent, ses particularités en font un territoire d'étude particulièrement intéressant.

Les enjeux du changement climatique et de la situation énergétique délicate de la Bretagne ont conduit la préfecture de région et le Conseil Régional à établir une concertation sur ces thématiques en créant **la Conférence Bretonne de l'Énergie** qui s'est tenue pour la première fois le 19 janvier 2010. Concrètement, elle réunit deux fois par an des représentants des collectivités territoriales, des services de l'État, des professionnels de l'énergie, des organisations syndicales et des associations de la société civile. L'objectif est de donner davantage de cohérence aux initiatives locales et d'intégrer les paramètres nationaux et internationaux. Les réflexions ont été dès le début organisées autour de trois piliers :

- développement des énergies renouvelables en Bretagne
- maîtrise de la consommation
- mise en place d'une centrale de production de pointe pour limiter les risques de black-out

Ainsi, dès la première conférence en janvier 2010, a émergé la nécessité de construire **une organisation régionale de l'efficacité énergétique**. Même si le troisième pilier n'a pas fait l'unanimité notamment auprès des associations environnementalistes, les leviers intéressants à mettre en œuvre pour limiter les consommations ont tout de même été évoqués.

Dans le secteur des Côtes d'Armor, nous pouvons noter que beaucoup de collectivités s'engagent désormais dans une démarche plus écologique. Quelques élus sont sensibles au problème et sont moteurs dans la réalisation des politiques d'aménagement. L'avancée de l'efficacité énergétique est donc en marche, mais les choses changent lentement. Il semble donc que beaucoup d'efforts restent à réaliser sur la voie de la durabilité.

Face à ce constat, le département des Côtes d'Armor a été choisi comme **département pilote** pour le projet ENESCOM en France, de part sa dépendance énergétique, sa proximité avec les bureaux de la FR CIVAM⁶ ainsi que le faible développement de la Convention des maires contrairement à l'Ille et Vilaine par exemple.

4. Quelles sont les parties prenantes au projet ENESCOM ?

▪ FR CIVAM

La FR CIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) est le **partenaire français principal du projet ENESCOM**, qui comporte au total 14 partenaires européens. Ces centres sont nés dans le Sud de la France à la fin des années 50 et ce mouvement s'est développé en Bretagne dans les années 90. On dénombre aujourd'hui une vingtaine de groupes associant un millier de membres. Leur objectif principal est de mobiliser les habitants pour dynamiser les campagnes autour d'une agriculture et des activités rurales insérées dans les territoires, créatrices d'emploi de qualité et respectueuses de l'environnement.



Les groupes CIVAM de Bretagne travaillent sur **six thématiques** :

- l'agriculture durable, la multifonctionnalité et les systèmes herbagers
- les circuits alimentaires de proximité et la restauration collective
- les initiatives concertées dans les territoires ruraux
- l'installation et la création d'activité en milieu rural
- les économies d'énergies et les énergies renouvelables

Suite à un appel d'offre lancé par l'Union Européenne, la FR CIVAM a été sélectionnée devenant ainsi le coordinateur principal du projet ENESCOM en France. Pour permettre une réalisation efficace et concrète des actions, la FR CIVAM de Bretagne s'est appuyée sur deux organisations : **l'association Menée Initiatives Rurales (MIR) et la SCIC Énergies Renouvelables du pays de Dinan.**

▪ SCIC ENR du pays de Rance

Née d'une réflexion collective au sein de la Commission Environnement du pays de Dinan, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) œuvre pour le développement des énergies renouvelables par **la structuration en particulier d'une filière Bois Énergie** sur le territoire. La coopérative regroupe actuellement 104 associés regroupant des salariés, agriculteurs, propriétaires forestiers, collectivités locales et particuliers, tous engagés au quotidien dans diverses activités autour du Développement Durable.



Engagée dans la replantation du bocage mais également dans la gestion et l'entretien de ce dernier, la SCIC valorise une ressource locale encore peu utilisée dans son intégralité. Ainsi, **la**

⁶ FR CIVAM est le partenaire français pour l'application du projet ENESCOM.

production de bois déchiqueté, de paillage et de bois de chauffage permet le recours à une énergie renouvelable créatrice d'emplois locaux non délocalisables.

Mais la SCIC a aussi élargi ses activités vers **des actions de sensibilisations** auprès des scolaires, auprès de jeunes bénévoles internationaux, auprès de personnes en situation de réinsertion. Elle réalise également **des sessions de formations** auprès des professionnels déjà en place et s'engage dans les autres énergies renouvelables (éolien, solaire photovoltaïque notamment), par le biais d'une **réflexion collective autour de l'investissement participatif**.

Grâce à l'action de la SCIC, onze communes ont décidé de signer la Convention des Maires. **Dans le cadre du projet ENESCOM, le rôle de la SCIC est :**

- d'accompagner les onze communes dans les présentations du projet en conseil municipal,
- de les aider à établir les bilans des émissions GES avec l'outil ENER'GES,
- de définir avec chaque commission les plans d'action de la commune,
- de mettre en place des animations (tables rondes thématiques, concertation des acteurs concernés...) pour mobiliser les habitants.

▪ **MIR**

Née d'un **regroupement entre agriculteurs en 1997**, l'association MIR est **une pépinière de projets**. La réflexion initiée par MIR autour du compostage puis de la méthanisation pour répondre aux problématiques environnementales et de traitement des déchets, a conduit, 12 ans plus tard, à l'inauguration de l'**usine Géotexia**. Depuis, MIR travaille sur des thématiques diverses, la principale étant **l'éducation à l'environnement** avec, à l'appui, **une œuvre d'art contemporain implantée dans un fond de vallée** (support des animations réalisées).

Depuis peu, MIR a relancé son travail autour des questions énergétiques en s'occupant de **l'animation et du développement de la route des énergies du Mené**, donnant un sens à toutes les réalisations innovantes mises en place dans le cadre du projet de la collectivité de devenir autonome en énergie d'ici 2030.

En complément de cette démarche, MIR coordonne localement (Pays Centre Bretagne) le projet ENESCOM et accompagne donc 3 communes qui se sont engagées à respecter les 3*20 à travers la signature de la Convention des Maires. Comme la SCIC ENR, **MIR se charge dans ce cadre, de l'accompagnement à l'atteinte de ces objectifs** (création de commissions de travail, animation des réunions de travail, accompagnement pour l'organisation d'évènements ponctuels inscrits dans le plan d'actions, ...).

Le projet ENESCOM en action : le pays de Dinan

La Convention des maires, via le projet ENESCOM, est mise en œuvre actuellement sur **deux territoires en Bretagne : le Pays de Dinan** avec 11 communes engagées et **le Pays Centre Bretagne** avec **3 communes engagées (Le Gouray, Plessala et Plemet)**.

Le plan d'action de Pleslin Trigavou ne présente que le contexte et les données du Pays de Dinan.

1. Le contexte de mise en œuvre

La réunion des pionniers du 16 février 2011 constitue une date phare puisqu'elle marque **la première étape de l'engagement de onze communes du pays de Dinan dans le projet ENESCOM**. En effet, en présence de la SCIC ENR et de la FR CIVAM, des chargés de mission de Dinan et des maires, il a été question dans un premier temps d'expliquer avec davantage de précisions les principes de la Convention des Maires ainsi que les impacts liés à une ratification du projet ENESCOM par une commune.

Afin de mieux sensibiliser les maires aux questions environnementales, cette réunion a été l'occasion dans un deuxième temps de revenir sur **l'expérience fructueuse de St Juvat**. Depuis 2008, cette commune s'est engagée dans une démarche respectant les objectifs de la Convention. Ainsi, le maire Dominique Ramard a présenté son bilan carbone et le plan d'action associé aux problématiques qui ressortaient de cette étude. Face à une augmentation de l'électricité de 18% entre 2000 et 2009, le maire a démontré l'importance de cette convention dans la prise de conscience de la nécessaire stabilisation de la consommation énergétique de la commune. De plus, de nombreux thèmes concernant la signature de la Convention ont été évoqués en matière de cohérence des projets environnementaux sur le Pays de Dinan et des aides concourant l'élaboration du plan d'action.

Le bilan de cette réunion reste au final plus que positif puisque **onze communes ont pris l'engagement moral de ratifier la Convention** et de se lancer dans le Projet ENESCOM.

2. Le calendrier des communes signataires

Le tableau ci-dessous permet de montrer l'avancement de chaque commune dans le projet commune en fonction de la date de signature de la Convention des maires et des réunions effectuées pour élaborer les fiches action.

Communes Signataires	Nom du Maire de la commune	Nombre d'habitants	Date intervention de la SCIC en conseil municipal	Date d'approbation par le conseil municipal	Date de signature de la Convention des Maires	Date de la transmission du formulaire d'adhésion	Création d'une commission	Date des comités et/ou rencontres avec la SCIC ENR
LANGROLAY SUR RANCE	Jean-Paul GAINCHE	831	09/11/11	09/11/11	09/11/11	25/11/11	oui	03.03.2012-07.04.2012-12.05.2012-06.09.2012-10.09.2012-29.09.2012 labomobile-15.10.2012-26.10.2012
LEHON	Léo CARABEUX	2872	24/05/11	24/05/11	09/06/11	30/06/11	oui	13.02.2012-réunion sur chaudière à bois-04.04.2012 forum citoyen le 12.05.2012-01.06.2012-09.08.2012-20.09.2012-28.09.2012 meeting des maires en Slovénie-06.10.2012(Forum
PLELAN LE PETIT	Didier MIRIEL	1609	23/05/11	23/06/11	19/07/11	19/07/11	oui	29.09.2011-02.11.2011-08.12.2011-29.03.2012-Alter ego le 27.04.2012-02.05.2011-20.06.2012-Réunion publique le 03.07.2012 -11.07.2012-29.08.2012-24.09.2012-08.10.2012-21.10.2012(rallye energie et labomobile)
PLESLIN TRIGAVOU	Jean-Paul LEROY	3373	18/07/11	26/09/11	26/10/11	25/11/11	oui	Alter ego le 02/03/2012- Réunion publique le 12.06.2012-10.07.2012-28.08-07.09 (labomobile)- 18.09-25.09-02.10-10.10-11.10-17.10-19.10-23.10.2012
PLOUASNE	Michel DAUGAN	1463	26/05/11	26/05/11	27/05/11	30/06/11	oui	19.12.2011-29.02.2012-20.04.2012-01.06.2012-Réunion publique le 06.06.2012- 07.09 (exposition EIE)
PLOUER SUR RANCE	Jean-Claude HAVARD	3058	30/03/11	30/03/11	22/04/11	02/05/11	oui	25.05.2011-28.06.2011- 13.09.2011-13.10.2011- Réunion entre communes signataires le 14/12/2011- 19.12.2011-06.03.2012-Alter Ego le 26/03/2012-14.05.2012-08.09 (labomobile)-10.09-25.09.2012
PLUMAUGAT	Mickaël CHEVALIER	1028	19/03/11	26/04/11	26/04/11	02/05/11	oui	22.11.2011-13.12.2011-09.03.2012-19.04.2012-19.06.2012
ST SAMSON SUR RANCE	René REGNAULT	1429	20/06/11	01/08/11	10/10/11	14/10/11	oui	08.09.2012(labomobile)-17.09.2012-01.10.2012-15.10.2012-05.11.2012
TADEN	Bertrand CLAUDEVILLE	1920	22/08/11	22/08/11	05/09/11	06/09/11	oui	16.10.2012-26.10.2012-30.10.2012
TREBEDAN	Didier IBAGNE	378	23/02/11	30/03/11	19/04/11	02/05/11	oui	11.05.2011-22.06.2011- 29.09.2011-14.12.2011-15.06.2012-28.06.2012-Réunion publique le 28.06.2012-10.10.2012-31.10 (labomobile)
TREMEREUC	Pierre LAFERTE	560	15/09/11	20/10/11	28/10/11	25/11/11	oui	09.09(labomobile)-26.09.2012-31.10.2012
TOTAL	11	18521						

La Commune de Pleslin Trigavou

1. Présentation de la commune

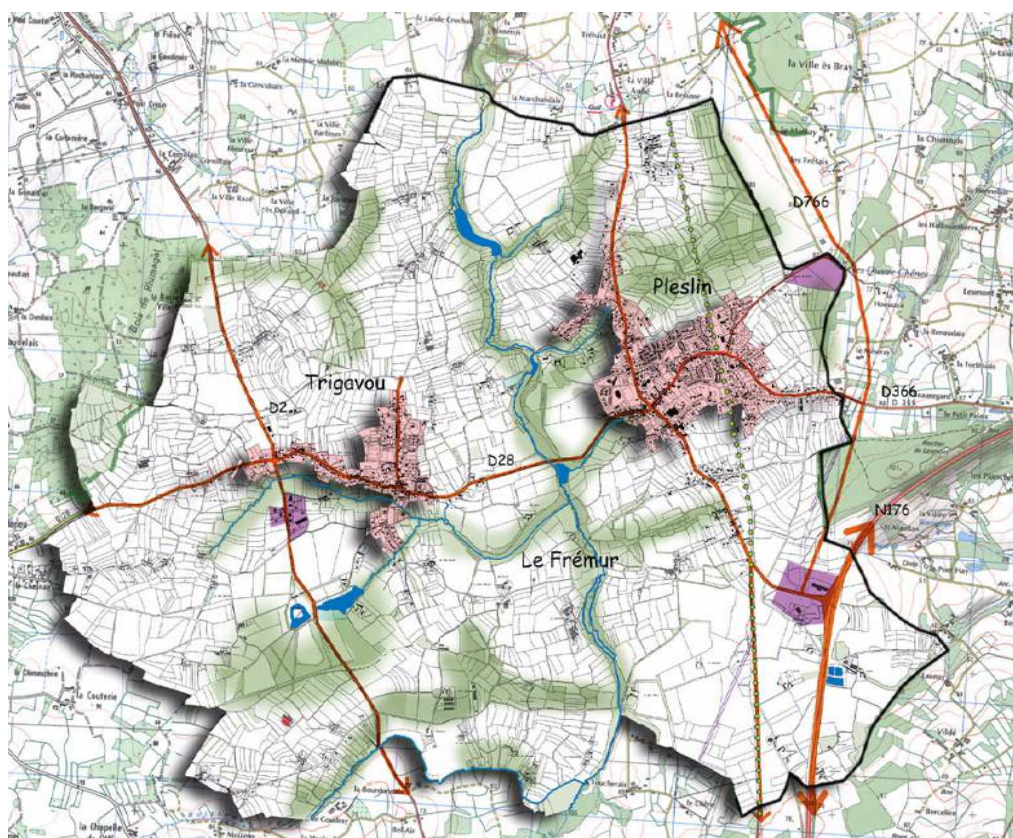
Situation géographique

La commune de Pleslin Trigavou se situe à la limite du département des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine, à mi chemin entre Dinard, et Dinan, comprise dans le triangle formé par un ensemble de pôles économiques importants (Dinard, St Malo, Dinan et Plancoët).

Elle se trouve rapidement desservie par :

- la nationale 176 (St Brieuc, Avranches) qui permet de rejoindre la N 137 vers St Malo ou Rennes,
- un ensemble de départementales desservant les deux bourgs, la D2 (Dinan, Ploubalay), la D766 (Dinan, Dinard) et la D28 (vers Corseul).

Grâce à sa position géographique et son accessibilité, elle commence aussi à bénéficier du desserrement des communes littorales de la côte d'Emeraude. La particularité de la commune réside dans l'association de deux communes Pleslin et Trigavou, depuis 1973. Elle possède ainsi deux bourgs ayant chacun leurs particularités. Le territoire communal est peu étendu, il couvre une superficie de 2180 hectares scindée en deux par le Frémur et est bordé par un ensemble de bois.



Démographie

La commune appartient aux communes dynamiques du pays de Dinan et profite du desserrement

de Saint Malo, Dinard et Dinan. Elle connaît ainsi depuis 1968 une croissance positive de sa population (+15% depuis 1982) pour dépasser la barre des 3 500 habitants au dernier recensement.

Transport

Concernant l'utilisation des moyens de transports pour les actifs, la voiture reste la plus utilisée et prédominante (81% selon les données INSEE). La marche à pied et l'utilisation des deux roues, sont des moyens de transport assez utilisés à hauteur de 20 %.

- Le Conseil Général des Côtes d'Armor assure le ramassage scolaire dans les bourgs et sur d'autres points du territoire rural. Il gère aussi Ti'bus (réseau de bus interurbain et rural costarmoricain).

Plusieurs lignes de bus permettent de desservir rapidement Pleslin Trigavou vers des destinations proches dans les Côtes d'Armor et en Ille et Vilaine.

- La ligne 7 du bus Illenoo du Conseil Général d'Ille et Vilaine (réseau interurbain) reliant Dinard à Rennes passe par le bourg de Pleslin.

La présence de l'ancienne voie ferrée transformée en voie piétonne Dinard/Dinan représente un atout touristique. Un gîte d'étapes accueille les randonneurs. De nombreux chemins piétons sont aussi présents sur la commune permettant une découverte du patrimoine.

Développement économique

Les zones d'activités

- Le parc d'activités industrielles de la Grignardais se situe le long de la RN 176, sur une superficie de 25.2 hectares.

- La zone d'activités de Beauséjour se situe le long de la RD 2, sur une superficie de 4.6 hectares.



Agriculture

L'agriculture occupe 76% de la surface totale du territoire (1655 ha sur les 2180 ha de superficie totale) avec une trentaine d'exploitations agricoles dont 24 exploitations agricoles professionnelles.

Patrimoine

La commune compte de très belles architectures remarquables qui regroupent tant les demeures que le petit patrimoine. Quelques châteaux sont aussi présents sur la commune, repérables dans le paysage rural par la présence des magnifiques allées cavalières et de bois.

- Les Mégalithes : Il existe plusieurs sites mégalithiques sur le territoire communal, certains offrent de véritables lignées comme celui du Champ des Roches (65 menhirs) au Sud du bourg de Pleslin. Ces alignements datent de la période transitoire entre le Néolithique et l'âge des Métaux.

- Le Manoir de la Mallerie fut bâti sur les ruines d'un château plus ancien XVe siècle,
- Le château de la Motte Olivet (datant du XVIe en partie reconstruit au XIXe siècle) est une ancienne demeure seigneuriale.
- L'église de Trigavou fut bâtie en 1310 puis remaniée au cours du temps.
- L'ancienne école du Châtelet abrita des religieuses jusqu'en 1861, depuis son don à la paroisse. Elle devint maison d'arrêt pendant la Révolution.
- L'église de Pleslin date de la première moitié du XIXe siècle.
- La Chapelle des Vaux borde le Frémur et appartient à ce grand ensemble naturel, elle fut restaurée au XIXe siècle. La légende de Trigavou à l'entrée de la chapelle, est lisible.
- Le Moulin à farine de la Marche (XIXe siècle).



2. L'engagement de la commune dans le projet ENESCOM

Adhésion de la commune de PLESLIN TRIGAVOU à la Convention des Maires Une volonté politique

Depuis quelques années la municipalité de PLESLIN TRIGAVOU a la volonté de mettre le développement durable au cœur de ses projets.

En 2010, un audit énergétique et une étude de faisabilité bois énergie sur le groupe scolaire Georges HERVE et l'ensemble des bâtiments communaux périphériques (garderie, restaurant scolaire, bibliothèque, maisons communales) ont été réalisés par un bureau d'études techniques spécialisé en efficacité énergétique et dans la mise en œuvre d'énergies renouvelables.

Suite aux conclusions de cette double étude, la municipalité, a décidé de programmer un certain nombre des travaux préconisés de manière à réduire les consommations énergétiques :

changement de menuiseries, renforcement de l'isolation, construction d'un nouveau restaurant scolaire aux normes BBC et remplacement de la chaudière à fuel du groupe scolaire par une chaudière à bois.

En juillet 2011, le projet ENESCOM présenté au Conseil Municipal par Mme Emily DUTHION, co-gérante de la SCIC ENR du Pays de Dinan, reçut un accueil favorable.

En signant la convention des Maires le 26 octobre 2011, la commune s'est engagée à poursuivre et à amplifier sa politique énergétique durable dans un cadre officiel lui fournissant les outils nécessaires pour traduire cet engagement en actions concrètes.

La dynamique créée au sein de la commission extra municipale doit perdurer et s'étendre à la population pour qu'entre habitants, une coopération significative s'instaure et nous permettre d'atteindre l'objectif des « 3 fois 20 » d'ici 2020.

Création de la Commission ENESCOM

La commission ENESCOM a été créée à l'issue de la réunion publique du 12 juin 2012 qui avait pour thème « Comment agir en faveur des économies d'énergies dans notre commune ». L'objectif de cette réunion était de sensibiliser, de mobiliser les habitants et d'inviter certains d'entre eux à s'investir dans ce projet collectif. En amont, le projet ENESCOM a fait l'objet d'une présentation et d'un « appel à la population » dans les numéros de septembre 2011 et de janvier 2012 du bulletin municipal.

Le groupe ENESCOM prend appui sur la commission « Agriculture et Environnement ». Il est composé de 13 membres (5 élus, 6 citoyens non élus, 2 personnels administratifs). Le groupe de travail s'est réuni 5 fois autour de Mme Emily DUTHION, co-gérante de la SCIC ENR du Pays de Dinan, pour mener une réflexion et élaborer un plan d'actions qui sera mis en œuvre après l'approbation du Conseil Municipal.

Membres de la Commission "ENESCOM"

Nom - Prénom	Qualité
LEROY Jean-Paul	Maire
LEMOINE Loïc	1 ^{er} Adjoint au Maire
PRESSE Yvon	Adjoint au Maire
LECHENNE Philippe	Elu, Président du SIDCOM
GODIN Sandrine	Elue

MOREL Loïc	Citoyen
REMON Jean-Claude	Citoyen
SOULAT Patrick	Citoyen
GIRARD Jean-Jacques	Citoyen
ARMANGE Jean-Paul	Citoyen
STRIDE Philippe	Citoyen
BONTEMPS Marion	DGS
HUCHET Valérie	Membre du personnel

Je soussigné Mr LEROY Jean-Paul, Maire de PLESLIN TRIGAVOU, certifie que les personnes désignées ci-dessus font partie de la commission « ENESCOM ».

Le Maire,



Jean-Paul LEROY

Le Bilan carbone

1. Présentation des outils d'analyse

▪ L'outil ENER'GES

Afin de répondre aux exigences de la Loi Grenelle, l'État, l'Ademe et le Conseil Régional se sont engagés dans la structuration d'une **base de données régionale commune d'évaluation des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre**. Cet outil permet de constituer des profils de consommation et d'émission fiables et opérationnels à toutes les échelles territoriales. L'ambition est d'apporter à toutes les collectivités **une information homogène, valorisable dans le cadre de l'élaboration de leur plan climat**.

Cet outil couvre les secteurs suivants : transport, bâtiment, industrie, agriculture, déchets, pêche UTCF (Utilisation des terres, leurs changements d'utilisation et la forêt).

La reconstitution des consommations énergétiques et des émissions de GES réalisée à la maille communale s'appuie sur :

- **des bases de données statistiques** : démographie, logements (INSEE), cheptels agricoles,
- **des données/enquêtes** permettant d'établir des hypothèses et calibrer les modèles (consommations d'énergie...),
- **des paramètres techniques sectoriels** (caractéristiques des bâtiments...) et des facteurs d'émissions.

Cet outil a été conçu pour servir de base à l'élaboration des diagnostics énergie-climat dans le cadre des plans climat énergie territoriaux. Il ne s'agit pas d'un outil de suivi des consommations d'énergie. Les résultats sont **des données modélisées en fonction des chiffres de l'année 2005, emprunts d'une incertitude parfois élevée**, mais offrant une vision très fine des mécanismes d'émissions.

▪ Les autres outils utilisés

Afin d'établir un bilan carbone complet, nous avons également utilisé les indicateurs et les bilans de l'**Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre**⁷. Cet observatoire a été créé en 2009 à l'initiative de l'État, de l'Ademe et du conseil régional de Bretagne et est animé par le **groupement d'intérêt public Bretagne environnement**. Il a pour ambition de développer une plateforme de connaissances sur les données énergétiques en Bretagne grâce à la publication sur leur site internet de données, de tableaux de bord, de cartes et la diffusion chaque année en automne de la brochure « **Les chiffres clés de l'énergie en Bretagne** ».

L'observatoire se donne **trois missions principales** : aider à connaître et prévoir les consommations et productions d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, favoriser les échanges entre les acteurs de l'énergie en créant un réseau de partenaires et diffuser une information sur la situation, les enjeux énergétiques et les gaz à effet de serre en Bretagne.

7 <http://www.observatoire-energie-ges-bretagne.fr/>

2. Les données d'extraction : Pays de Dinan & Pleslin Trigavou

Avant d'analyser les données, il faut préciser que l'outil ENER'GES se concentre sur les villes d'au moins 50.000 habitants. Il existe donc des marges d'erreur possibles à l'échelle de la commune. Aussi, il est important de comparer ces résultats avec ceux du pays de Dinan pour donner plus de cohérence et de lisibilité à l'analyse.

▪ Présentation des données du Pays de Dinan

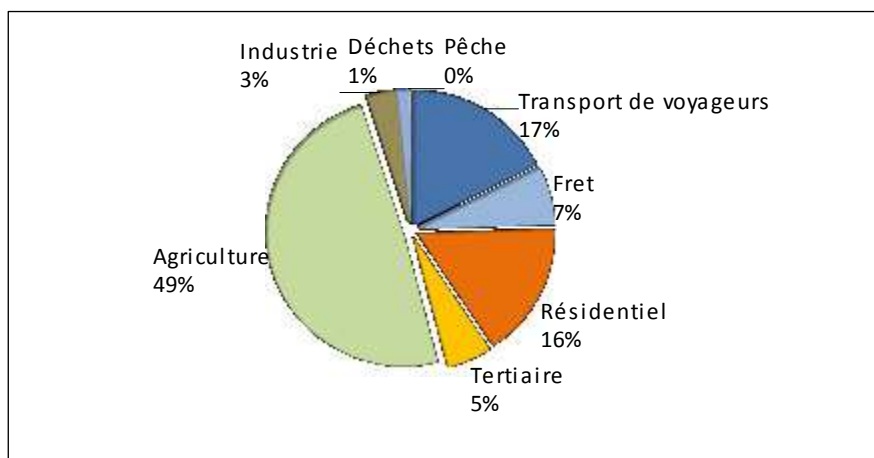
Tout d'abord, il faut souligner l'importance du territoire étudié. En effet, le pays de Dinan contient **80 communes, soit environ 102 432 habitants pour 1305 km²** (source : INSEE 2006) **de superficie**. Concernant la consommation de CO₂, **chaque habitant a consommé en moyenne 9 tonnes d'équivalent pétrole (tep)** sur l'année 2006 contre 8 tep au niveau régional. Cela représente un total de **907 339 tep d'émissions de CO₂ sur le pays de Dinan**, soit 3,8% des émissions de CO₂ en Bretagne.

Enfin, sur la même année d'étude, 74% des habitants du territoire travaillent dans le secteur tertiaire, 16% dans le secteur industriel et 3% dans l'agriculture.

Émissions totales par secteur d'activité (ENER'GES):

En teq CO ₂	Territoire				Pays à dominante mixte Bretagne	
	Emissions énergétiques	Emissions non-énergétiques	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Transport de voyageurs	158.634	0	158.634	17%	20%	19%
Fret	63.523	0	63.523	7%	9%	9%
Résidentiel	147.023	0	147.023	16%	19%	18%
Tertiaire	44.515	3.180	47.695	5%	7%	7%
Agriculture	29.863	415.374	445.237	49%	34%	34%
Industrie	24.956	5.399	30.355	3%	7%	9%
Déchets	1.543	11.412	12.955	1%	3%	2%
Pêche	1.917	0	1.917	0%	0%	1%
UTCF	0	-155.124	-155.124	-	-	-
Total (hors UTCF)	471.974	435.365	907.339	100%	100%	100%

Répartition des émissions totales (ENER'GES):

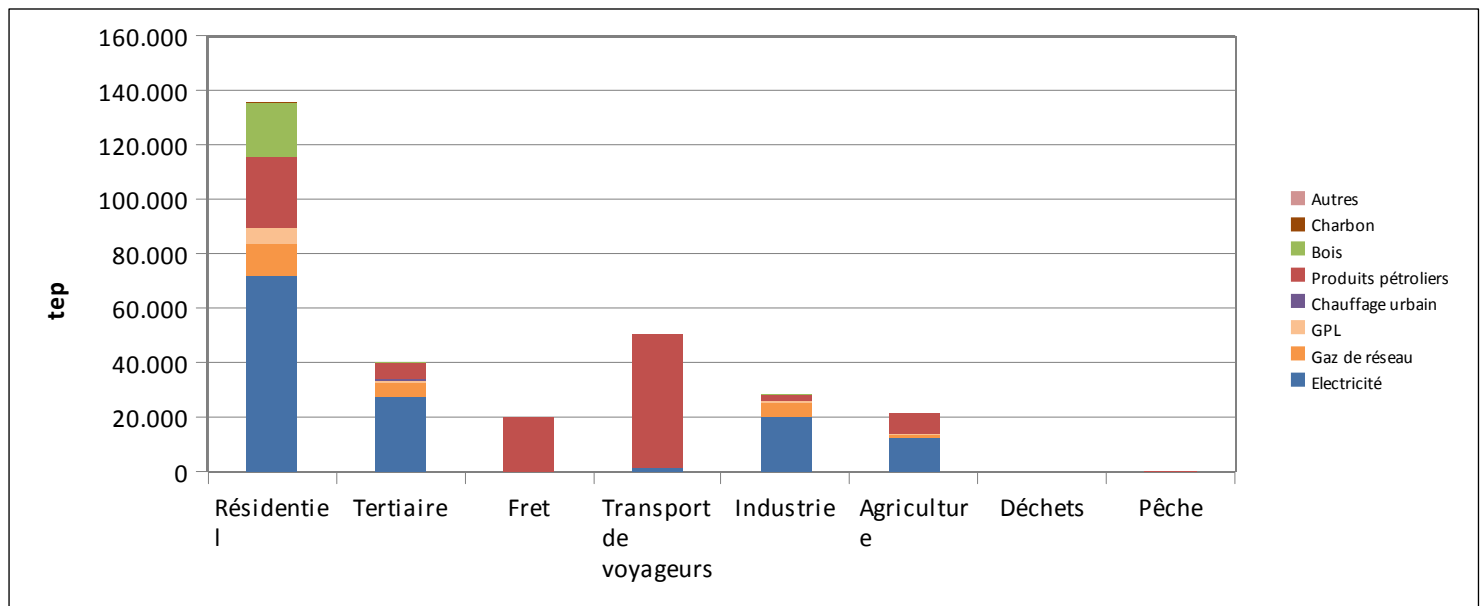


Alors même que **l'agriculture** est le secteur qui emploie le moins de personnes, nous pouvons constater que les émissions de CO2 y sont pour autant les plus fortes, et plus particulièrement sur le pays de Dinan puisque 49% des émissions totales proviennent du secteur agricole comparativement aux données régionales (34%). **Le transport et le résidentiel** (ou l'habitat) constituent ensuite les secteurs les plus pollués en émettant respectivement 17% et 16% des émissions totales. Ainsi, au niveau du pays de Dinan, **ces trois secteurs d'activités constituent des priorités sur lesquelles doivent s'axer les actions en faveur de l'environnement.**

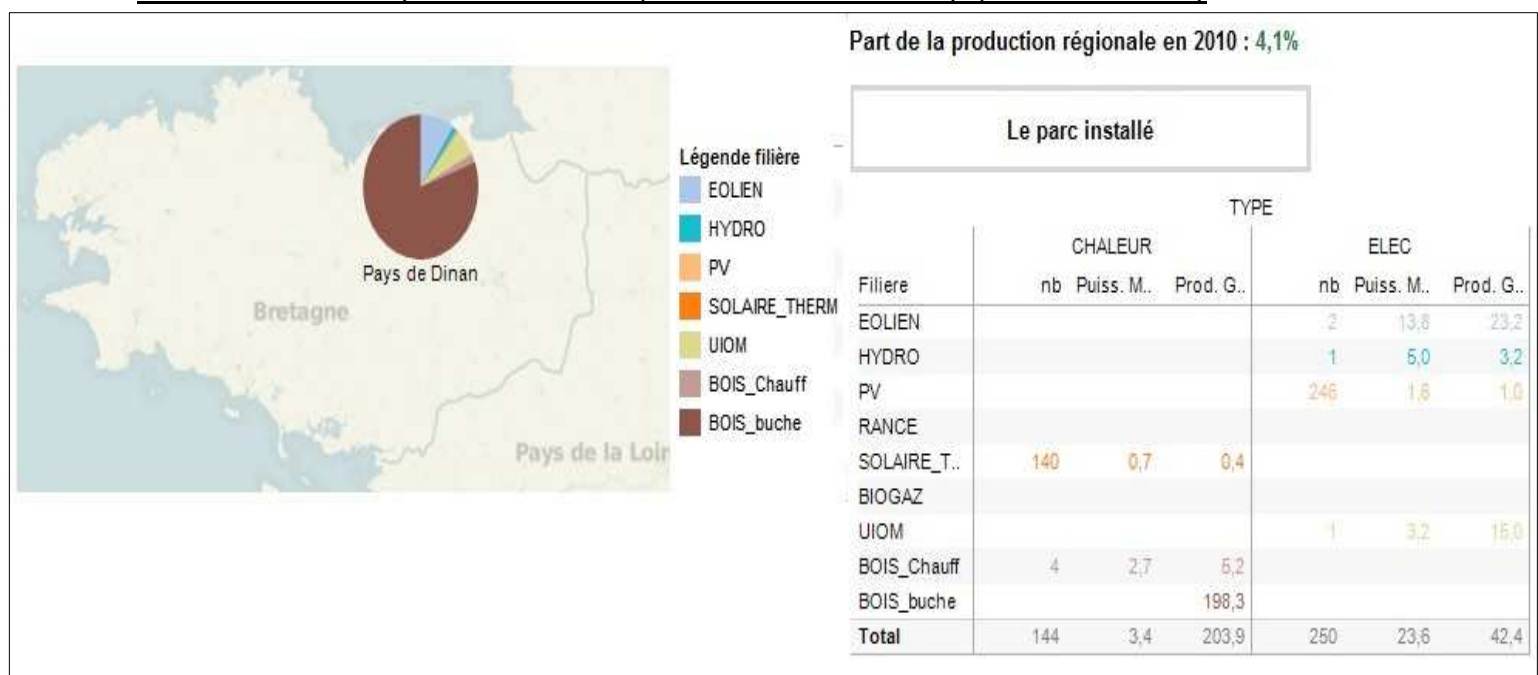
Bilan des consommations d'énergies primaires par secteur (ENER'GES):

	En tep (EP)	Type d'énergie								Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
		Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres				
Territoire	Résidentiel	72.033	11.727	5.815	7	26.421	19.497	348	0	135.848	46%	43%	40%
	Tertiaire	27.461	5.580	840	319	5.956	44	0	0	40.200	13%	15%	16%
	Total bâtiment	99.494	17.307	6.655	326	32.377	19.541	348	0	176.048	59%	58%	56%
	Fret	566	0	0	0	19.935	0	0	0	20.501	7%	8%	8%
	Transport de voya	1.605	0	0	0	49.195	0	0	0	50.800	17%	16%	16%
	Total transport	2.171	0	0	0	69.130	0	0	0	71.301	24%	24%	23%
	Industrie	20.552	5.115	881	0	1.652	57	0	0	28.257	9%	13%	16%
	Agriculture	13.250	54	952	0	7.874	0	0	0	22.130	7%	5%	5%
	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%	1%
	Pêche	0	0	0	0	606	0	0	0	606	0%	0%	0%
Total	135.467	22.476	8.488	326	111.639	19.598	348	0	298.342	100%	100%	100%	
Typo Bretagne	Part (%)	45%	8%	3%	0%	37%	7%	0%	0%	100%			
	Part (%)	44%	12%	3,20%	0,14%	36%	5%	0,49%	0%	100%			
	Part (%)	44%	12%	3,00%	0,48%	36%	4%	0,29%	0%	100%			

Bilan des consommations d'énergie primaire (ENER'GES) :



Production des énergies renouvelables (Observatoire de l'énergie, décembre 2011) :



Quelque soit le secteur d'activité, nous remarquons ici que **l'électricité (44%) et les produits pétroliers (36%) constituent les sources d'énergies primaires les plus consommées sur le territoire du Pays de Dinan**. Une tendance que nous pouvons également confirmer à l'échelle régionale. Les productions d'énergies renouvelables doivent encore se développer. Les différents plans d'action vont devoir prendre en compte ces paramètres afin de proposer de nouvelles alternatives afin de réduire les proportions de consommation d'électricité et de pétrole. Ces tableaux font ainsi ressortir des tendances que nous devons mettre en perspective avec les données de la commune de Pleslin Trigavou afin d'établir un bilan carbone complet.

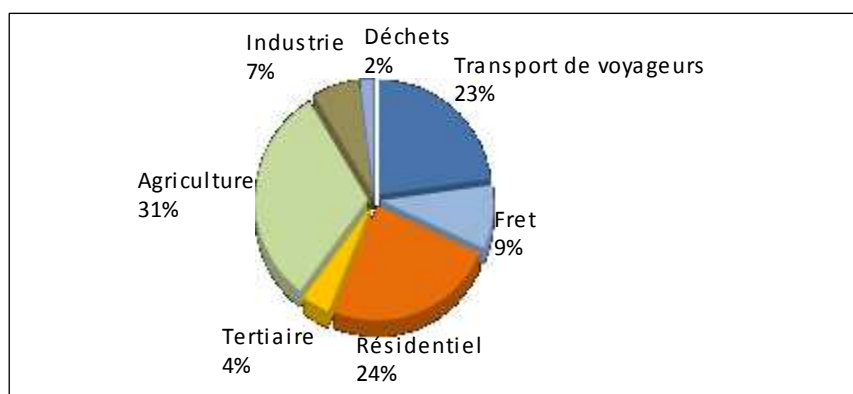
▪ Présentation des données de la commune de Pleslin Trigavou

Pleslin Trigavou est une commune d'une superficie de 22 km² dans laquelle vivent 3373 habitants. Chaque habitant a émis en moyenne 6 tonnes d'équivalent pétrole de CO₂ sur l'année 2006, ce qui représente un total de 18 793 tep de de CO₂. Notons enfin que 61% de la population travaille dans le secteur tertiaire, 27% dans le secteur industriel et 2% dans l'industrie.

Émissions totales par secteur d'activité (ENER'GES) :

En tep CO ₂	Territoire				Commune banlieue	Bretagne
	Emissions énergétiques	Emissions non-énergétiques	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Transport de voyageurs	4.283	0	4.283	23%	21%	19%
Fret	1.692	0	1.692	9%	14%	9%
Résidentiel	4.596	0	4.596	24%	21%	18%
Tertiaire	702	51	753	4%	7%	7%
Agriculture	389	5.448	5.837	31%	25%	34%
Industrie	1.139	114	1.253	7%	8%	9%
Déchets	36	343	379	2%	3%	2%
Pêche	0	0	0	0%	1%	1%
UTCF	0	-3.556	-3.556	-	-	-
Total (hors UTCF)	12.837	5.956	18.793	100%	100%	100%

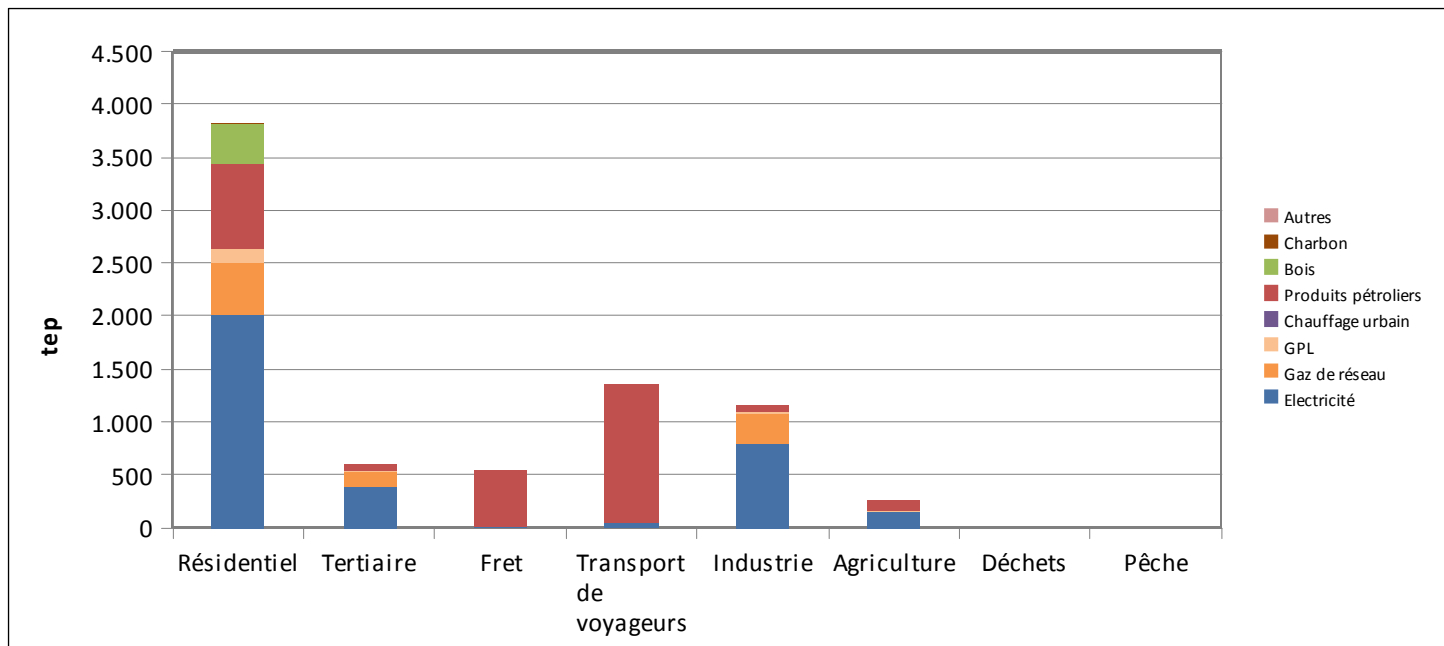
Répartition des émissions totales (ENER'GES) :



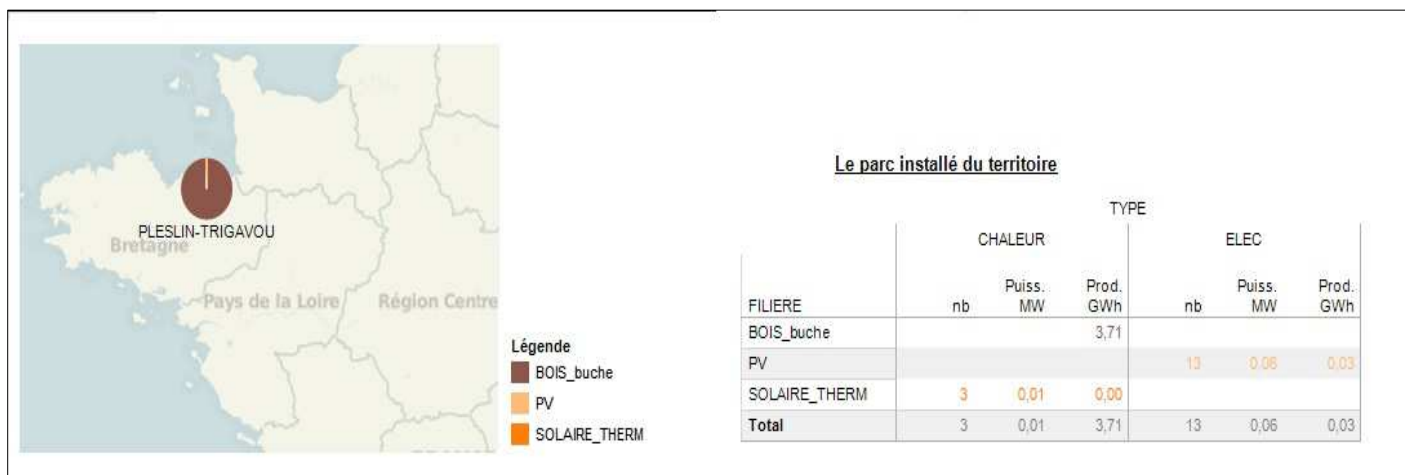
Bilan des consommations d'énergies primaires par secteur (ENER'GES) :

	Territoire									Typo	Bretagne		
	En tep (EP)	Electricité	Gaz de réseau	GPL	Chauffage urbain	Produits pétroliers	Bois	Charbon	Autres	Total	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Territoire	Résidentiel	2.013	491	141	0	798	364	13	0	3.820	49%	40%	40%
	Tertiaire	400	130	9	0	71	0	0	0	610	8%	14%	16%
	Total bâtiment	2.413	621	150	0	869	364	13	0	4.430	57%	54%	56%
	Fret	15	0	0	0	531	0	0	0	546	7%	11%	8%
	Transport de voya	40	0	0	0	1.329	0	0	0	1.369	18%	15%	16%
	Total transport	55	0	0	0	1.860	0	0	0	1.915	25%	26%	23%
	Industrie	790	287	27	0	58	0	0	0	1.162	15%	16%	16%
	Agriculture	144	0	11	0	106	0	0	0	261	3%	4%	5%
	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	1%	1%
	Pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%
Total	3.402	908	188	0	2.893	364	13	0	7.768	100%	100%	100%	
Typo Bretagne	Part (%)	44%	12%	2%	0%	37%	5%	0%	0%	100%			
	Part (%)	44%	12%	2,64%	0,01%	37%	3%	0,06%	0%	100%			
	Part (%)	44%	12%	3,00%	0,48%	36%	4%	0,29%	0%	100%			

Bilan des consommations d'énergie primaire(ENER'GES) :



Production des énergies renouvelables (Observatoire de l'énergie, décembre 2011) :



Les tableaux ci-dessus confirment dans une certaine mesure les conclusions du bilan carbone du Pays de Dinan. En effet, **l'agriculture** reste majoritairement le secteur émettant le plus de GES. Viennent ensuite **l'habitat et le transport**. De même **l'électricité, les produits pétroliers et le gaz de réseau** constituent les énergies primaires les plus consommées que ce soit pour l'agriculture, le résidentiel ou le transport de voyageurs.

3. Les priorités d'actions du bilan carbone

En utilisant la **matrice SWOT**, nous allons reprendre l'ensemble des données précédentes afin de mettre en perspective de manière concrète **toutes les dynamiques (contraintes, avantages etc) qui vont peser pour l'élaboration du plan d'action de la commune de Pleslin Trigavou**. L'objectif est de montrer clairement les thèmes sur lesquels le PAED doit se concentrer. Cette matrice d'analyse est normalement utilisée pour étudier le marché d'une entreprise. Elle se découpe en 4 points (**Forces** ou *Strengths*, **Faiblesses** ou *Weaknesses*, **Opportunités** ou *Opportunities*, **Menaces** ou *Threats*) définis selon **les facteurs internes (l'organisation) et les facteurs externes (l'environnement extérieur de l'organisation)**.

Dans le cadre du projet ENESCOM, nous pouvons adapter cette méthode d'analyse : **les conclusions du bilan carbone** constituent les éléments internes et **l'ensemble des parties prenantes** (acteurs qui interviennent dans la commune) constituent les éléments externes. A partir des éléments-clé de la matrice ci-dessous, il est donc possible de **mieux cibler les actions à mettre en œuvre** pour parvenir aux objectifs des 3*20, tout en tenant compte des contraintes.

FACTEURS INTERNES	<p>FORCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'approfondir la filière Bois-Energie en partenariat avec la SCIC ENR du pays de Dinan dont les bureaux sont situés à Pleslin → utilisation d'autres sources d'énergie plus « propres ». 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture : secteur émettant le plus de CO2 que ce soit au niveau des cultures que de l'élevage → le PAED doit donc se concentrer sur cette problématique. - Transport : Utilisation principale de la voiture (88% des émissions de CO2 pour les transports proviennent des voitures) – déplacements (dans l'ordre) fortement émetteurs en CO2 : travail, loisirs achats et scolaire. - Bâtiment : Chauffage (partagé en l'électricité, le fioul et le bois) et ECS sont les 2 pôles où les émissions de CO2 sont les plus élevées pour 1488 logements (dont 82% de résidences principales). Les bâtiments les plus émetteurs de GES : commerce, habitats communautaires, sports&loisirs, enseignement.
	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - La population utilise, encore faiblement, le bois pour le chauffage → possibilité de mettre en place des cercles de réflexions entre élus et citoyens sur les habitudes de consommation énergétique. - 2% de la population travaille dans l'agriculture → la sensibilisation de quelques agricultures apportera des avancées significatives et visibles. 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lenteur administrative dans les procédures de la commune - Peur du changement (ne pas vouloir changer les habitudes quotidiennes) : comment favoriser une vraie prise de conscience écologique chez les habitants ? - Ne pas réussir à sensibiliser et à relayer les informations auprès des agriculteurs de la commune : comment les mobiliser et les intégrer au PAED ? - oublier les commerçants dans la proposition de solutions pour réduire les consommations énergétiques.
FACTEURS EXTERNES		

Le Plan d'Action pour l'Énergie Durable

1. Aspects organisationnels

▪ Explication de la méthodologie de travail

La Convention des maires a été signée le 26 octobre 2011 par la commune de Pleslin Trigavou. Afin d'établir un plan d'action efficace, une organisation et une méthodologie de travail ont été définies au préalable avec les acteurs participant au projet.

Tout d'abord, en partenariat avec la FR CIVAM et l'association MIR, **4 réunions avec les 14 commissions des communes signataires** pour échanger sur leurs avancées respectives. La première réunion s'est tenue le 14 décembre 2011 à St Juvat afin de revenir sur l'expérience du maire dans la Convention. Cela a permis également de mettre en commun les méthodologies propres aux communes, les freins & limites ressenties ainsi que les solutions trouvées. Le 1 février 2012 constitue un **moment particulier** puisque les 14 Commissions se sont à nouveau retrouvées **pour signer ensemble et de manière officielle la Convention des maires avec un représentant de la Commission Européenne**. Les deux réunions suivantes ont été centrées sur des thématiques particulières du plan d'action. Il a été en effet question le 11 avril à Plouasne de réfléchir à une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, le **réseau agriculture durable**⁸ est intervenu pour présenter les diagnostics énergétiques agricoles. Le maire de Plumaugat, M. Chevalier, a pu témoigner sur sa propre expérience de l'échange parcellaire au niveau de sa commune avant de laisser la parole à des stagiaires du centre de formation (CPSA) de Combourg qui ont expliqué **les actions sur le thème de l'agriculture** qu'ils ont proposé à la communauté de communes Rance/Frémur. Enfin, la réunion du 1 juin s'est tenue en présence de la Chambre d'agriculture 22 avec comme sujet principal : **l'organisation des échanges parcellaires**.

Parallèlement à ce travail commun, **la SCIC ENR du pays de Dinan, par le biais d'Emily Duthion, a pris en charge l'organisation de 10 Réunions** avec la Commission ENESCOM de la commune de Pleslin Trigavou. L'objectif a été de poser les problématiques environnementales et d'amener progressivement le groupe à définir leurs propres priorités d'action pour la rédaction du PAED. Toutes les réunions ont fait l'objet d'**un compte rendu** rédigé par Emily Duthion et envoyé à tous les membres afin de garantir une meilleure traçabilité concernant les avancées de la Commission. Cette dernière regroupe **une dizaine de membres qui ont des profils assez variés** : maire, élus, citoyens militants etc. Dans ce contexte, la commission de Pleslin s'est chargée de rédiger **deux documents de travail** essentiels pour le PAED :

- un « **ordinogramme** » classé en fonction des échéances et des différentes thématiques
- des « **fiches actions** » détaillant avec davantage de précisions tous les projets menés par la commune.

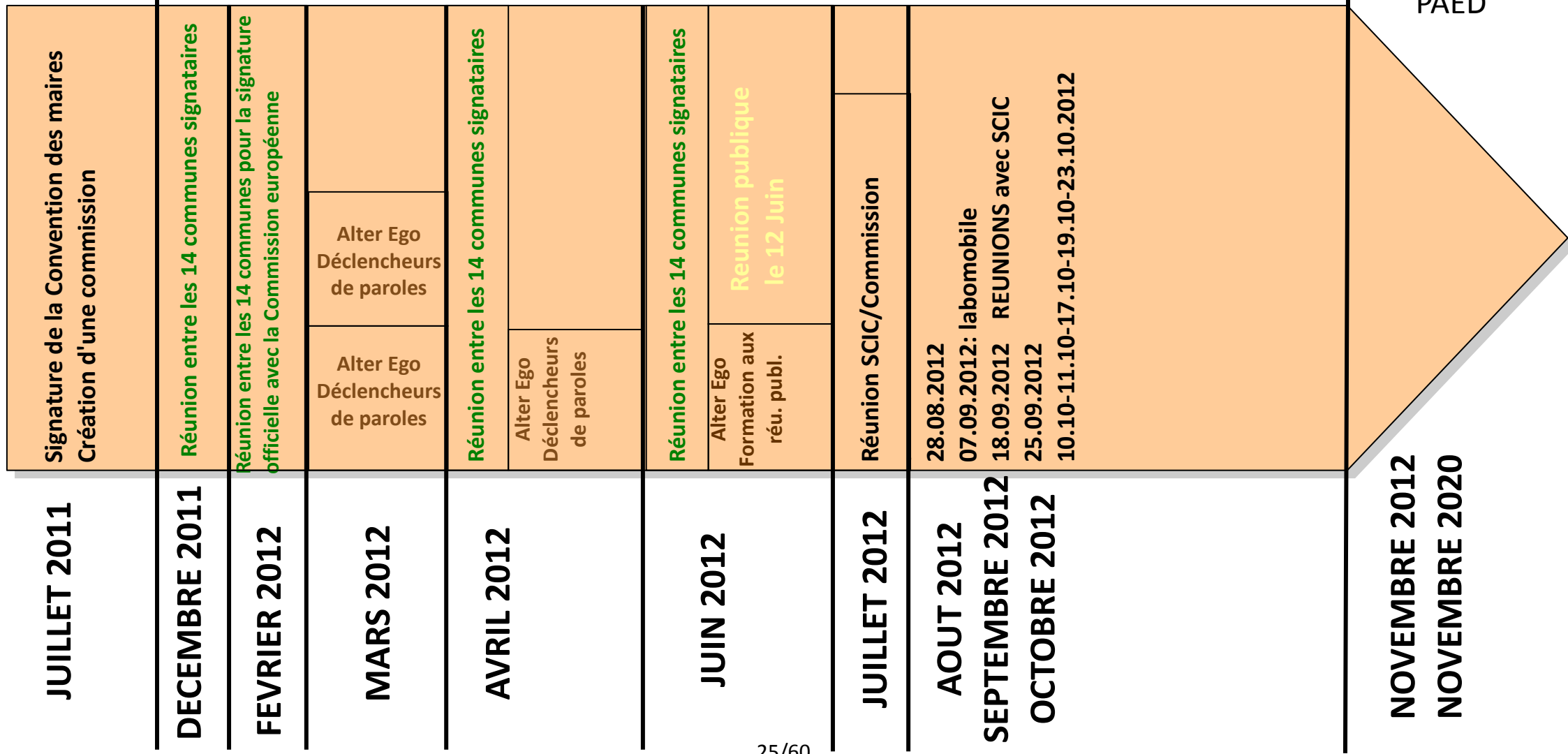
La **frise chronologique** ci-dessous apporte une vision globale de l'ensemble de ce processus organisationnel.

8 <http://www.agriculture-durable.org/>

MISE EN
ROUTE DU
PROJET

REDACTION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL :
ELABORATION DU PAED

EVALUATION
ET MISE EN
OEUVRE DU
PAED



▪ **Intervention de la compagnie Alter Ego**

Il faut noter que l'élaboration du PAED a nécessité une vraie prise de conscience écologique, qui a été favorisée par **l'intervention de la compagnie Alter Ego**⁹. Cette association regroupe une compagnie d'action théâtrale et un centre de formation sur le management coopératif. La compagnie propose **des outils ludiques et interactifs**, plus efficaces pour permettre une mobilisation de l'intelligence collective.

Dans la cadre du projet ENESCOM, la FR CIVAM, l'association MIR et la SCIC ENR ont ainsi proposé de travailler avec Alter Ego de deux différentes manières comme nous pouvons le voir sur la frise ci-dessus. D'une part, chaque membre des Commissions ont été vivement encouragés à participer à **une formation d'Alter Ego appelée « mobilisation de la population », qui a eu lieu le 2 mars au Gouray, le lundi 26 mars à Plouër sur Rance, le 27 avril à Plélan. Lors des vendredi et samedi 21-22 septembre, c'est la formation « Déclencheurs de paroles »** qui a été proposée aux commissions. L'objectif de ces formations a été de proposer des méthodologies innovantes (débat coopératifs, réunions participatives) afin d'aider les membres à avoir un regard différent sur l'écologie, à se sensibiliser eux-mêmes et à s'approprier personnellement la démarche de la Convention des maires.

D'autre part, la compagnie Alter Ego a organisé des **accompagnements aux réunions publiques** ouvertes à toutes les Commissions le 12 juin à Pleslin Trigavou. Il s'agissait de préparer en amont **un protocole d'animations** basé sur des jeux d'intégration, des débats etc, et de l'appliquer le soir-même lors de la réunion pour les habitants de Pleslin. L'objectif final a été d'impulser **un élan aux réunions publiques afin d'interpeller les citoyens** sur les objectifs de la Convention des maires et de les mobiliser sur les questions énergétiques.

Concernant les actions de sensibilisation des habitants, la FR CIVAM, avec MIR et la SCIC ENR, ont conseillé au départ d'organiser des **réunions publiques** (le 12 juin à Pleslin) et de faire appel au **labomobile de l'association « les petits débrouillards » (le 07/09/2012 à Pleslin Trigavou dans le cadre du forum des associations)**. Ce bus à visée pédagogique propose de découvrir l'environnement à travers cinq thèmes (l'eau, les déchets, le bocage, le changement climatique, la biodiversité) et en présence d'un animateur. Chaque commission a été libre ensuite de suivre ces initiatives proposées et/ou d'aménager leurs propres actions de mobilisation.

Témoignage d'un membre de la commission sur les formations ALTER EGO

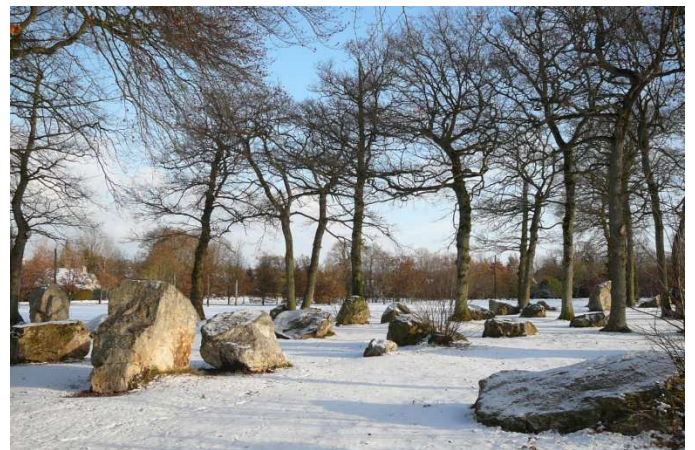
Un élu a participé aux journées de formation proposées par la compagnie ALTER EGO.

« Le but de ces formations – se former ensemble pour animer une réunion publique – a été atteint. Animer une réunion de manière coopérative, en s'appuyant sur des situations-jeux, c'est possible. Nous l'avons vécu. La convivialité est tout à fait compatible avec le sérieux et l'efficacité. Quelques conseils donnés et quelques techniques pratiquées lors de ces journées (bien préparer l'ordre du jour, varier les techniques d'animation, bien définir les objectifs et vérifier à la fin s'ils ont été atteints, penser à une organisation spatiale favorisant les échanges) ont été, appliqués à l'occasion de la réunion publique et de certaines réunions de la commission.

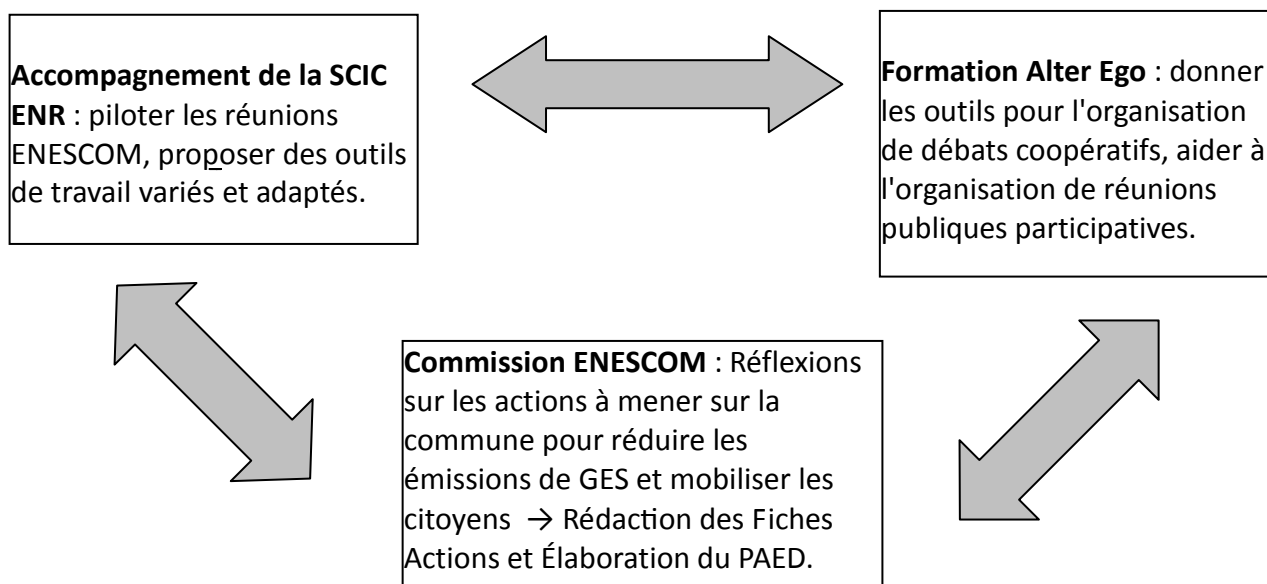
9 <http://www.compagnie-alterego.com/>

Un autre aspect positif de ces formations, a été la rencontre avec des membres de commissions des autres communes. Cela a permis d'établir des contacts et de tisser des liens. »

Yvon PRESSE,
Adjoint au Maire.



Au final, l'organisation du travail pour la commune de Pleslin Trigavou peut se résumer **sous la forme suivante** :



2. Ordinogramme validé en Novembre 2012

Comme nous l'avons souligné précédemment, il a été proposé au comité de pilotage de remplir un premier document de travail prenant la forme d'un ordinogramme¹⁰. En fonction de **dix thématiques** (patrimoine communal, éclairage public, mobilisation des habitants, déplacement de proximité, agriculture et biodiversité, commerce et artisanat, éducation à l'énergie, circuits courts alimentaire, patrimoine communal et déchet), les membres ont présenté **un ensemble d'actions afin de répondre aux exigences de leur bilan carbone**. Le tableau simplifié ci-dessous reprend les idées générales de l'organigramme de base.

Cela a permis aux membres de se positionner d'une part en fonction de leurs préférences pour la rédaction des Fiches Actions, et d'autre part **de planifier dans le temps la réalisation des tâches**.

10 Document original en annexe 2 page

Piste (En cours de réalisation - depuis 2005)	Travail réalisé	En cours	Projet	Référent de l'action au sein du conseil municipal	Référent de l'action au sein de la commission convention des maires
1. PATRIMOINE COMMUNAL					
1.A/ Groupes scolaires G Hervé: Audit énergétique (2011) école - cantine - bibliothèque / 1. Mise en place de thermostats 2 . renforcement de l' isolation (garderie - dortoir - huisseries garderie et dortoir)3. remplacement chaudière fioul pour chaudière bois 4.Construction du restaurant scolaire BBC Groupe Scolaire C Josselin: (2007-2008) - construction neuve (classe - salle polyvalente - restaurant scolaire - garderie) / rénovation de la partie existante				Y Presse	Y Presse
1.B/Salle Lesaichot / réhabilitation (2012) - mise aux normes (RT 2012)				L Lemoine	L Lemoine
1.C / Restauration de la cantine scolaire en BBC				Y Presse	Y Presse
2. ECLAIRAGE PUBLIC					
2.A/ Limitation des éclairages / plages horaires matin et soir sur voie publique / dans bâtiments publics (sensibilisation des occupants..)				<u>L Lemoine</u>	<u>L Lemoine</u>
3. MOBILISATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS MUNICIPAUX, ECONOMIQUES ET					
3.A/ Organisation de la sensibilisation et de la concertation: Travailler avec l' espace Info énergie du pays de Dinan pour des informations auprès des habitants tant événementiel que par un ancrage à la mairie_Utiliser le témoignage (visite sur site de particuliers - retours d' expériences en salle - démonstrations)_ Education à un "bon comportement individuel" et investissement en matériel (mobilisation - sensibilisation - information des habitants)./ multi formes_Forum de l' énergie?					L. Morel / JC Remon
4. DEPLACEMENTS PROXIMITE					
4.A/Faciliter le covoiturage				JP Leroy	L. Morel
4.B/ Réflexion sur le déplacement en parallèle avec la communauté de communes et le SCOT du pays de dinan				JP Leroy	SCIC ENR
4.C / Favoriser les déplacements doux - Sécurisation de la voirie - création de liaisons douces (communication)				L Lemoine	Binôme? Parents - assistantes maternelles

Piste (En cours de réalisation - depuis 2005)	Travail réalisé	En cours	Projet	Référent de l'action au sein du conseil municipal	Référent de l'action au sein de la commission convention des maires
5. COMMANDE PUBLIQUE DURABLE - circuits courts alimentaires					
5.A / Diagnostic des commandes publiques de la commune pour optimisation. Régie municipale - travail sur les approvisionnements locaux en interne					Valérie HUCHET / DGS / P. GUILLOTIN
5.B / Augmenter la part des produits locaux biologiques ou de qualité dans la restauration collective				Y PRESSE	
6. AGRICULTURE					
Informations sur le programme de l'agriculture écologiquement intensive					JP Armange / B Josselin?
6.A / Participation de la Communauté de communes au programme B Bocage - jardiner Naturel_ Classement des Haies - Bosquets - Zones humides au PLU				L Lemoine	Autres conseillers municipaux? / B Josselin
7. EDUCATION A L ENERGIE ET DD					
7.A Travailler sur une proposition de projet sur l' énergie - Quels relais? - Bus des petits débrouillards -					SCIC ENR
7. B Eco gestes au sein des services municipaux					
8. ENERGIES RENOUVELABLES					
8.A Remplacement de la chaudière fioul/gaz pour chaudière bois				Y PRESSE	P. SOULAT
8,B Projets Solaires sur la commune - Recherches bibliographiques - INFORMATION				L LEMOINE	P. SOULAT

Le PAED de la commune de Pleslin Trigavou comporte au total 16 **actions à réaliser** (ou en cours de réalisation) par les personnes concernées. Les tableaux ci-dessus reprennent les données importantes en terme d'objectifs et d'impacts attendus sur l'environnement, la collectivité et le bien-être.

Un modèle d'une Fiche-Action rédigée avec plus de détails est proposée dans l'annexe 2

Évaluation du PAED

1. Évaluation par la Commission :

Stratégie globale 2010-2020

Les actions prévues dans le PAED sont concentrées sur la période 2010-2015. Un bilan sera effectué début 2014. La commune ne peut s'engager à programmer des actions ayant un coût au-delà de cette année charnière.

Il appartiendra à la nouvelle équipe municipale issue des élections (1^{er} semestre 2014) de décider des actions à poursuivre et des nouvelles à mettre en œuvre.

Points forts et points faibles de la commune dans la mise en œuvre du plan d'actions

- Points forts :
 - Un bon diagnostic
 - Volonté politique d'appréhender le développement durable d'une manière globale et transversale
 - Accompagnement efficace par la SCIC ENR du Pays de Dinan
- Points faibles / difficultés
 - Difficulté à mobiliser la population : faible participation aux réunions publiques à thèmes
 - Moyens financiers de la Commune limités par rapports aux projets à réaliser
 - Réduction des émissions de G.E.S difficile à quantifier

Les difficultés qui vont se poser pour atteindre les 3*20 découlent des points faibles énoncés ci-dessus.

Il faudra faire preuve d'imagination pour mobiliser la population.

Bilan partiel du Projet ENESCOM

Au niveau de la Commune, l'élaboration du plan d'actions a permis de donner une vision à moyen et long terme de la politique en faveur du développement durable et de prendre conscience qu'il était nécessaire de se doter d'un projet fédérateur.

Au niveau des membres de la commission chacun a apporté sa contribution dans son domaine de compétence. Une dynamique s'est créée, des liens se sont tissés entre des personnes qui se connaissaient peu.

2. Évaluation par la SCIC

- « Bilan personnel »

1 année ½ de projet pour aboutir à la colonne vertébrale de la politique énergétique de la commune de Pleslin Trigavou. La méthodologie mise en place, les réunions en commission, les priorités à donner, les orientations, ont permis à chacun et chacune de se pencher concrètement sur les actions à mener avec les moyens dédiés à la structure.

Riches d'échanges et de volonté de faire, ce projet ENESCOM - convention des maires est un levier exceptionnel pour la commune et le territoire en général. Utiliser à bon escient cet outil fera la richesse de la « sobriété énergétique » de la commune, pour un avenir plus serein et réfléchi



Annexes

DELIBERATION

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil douze, le douze novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEROY, Maire.

Présents : Jean-Paul LEROY - Marie Françoise HAMON - Loïc LEMOINE - Serge CHEVALIER - Yvon PRESSE - Marc BOUHER - Jean Claude ALLAIN - Gwénaëlle BONNANT - Régis CHAMPAGNE - Béatrice CORNU - Annie DAROT - Serge FERMINE - Christophe GADIOLET - Pascal GARNIER - Jean Yves LACROIX - Marie LAGREE - Philippe LECHENNE - Géraldine MATERNE - Philippe MARTINEAU - Gaëlla NICOLAS.

Représentés : Sandrine GODIN par Jean-Paul LEROY

Secrétaire : Pascal GARNIER

Réf : MB

ENESCOM : présentation des actions proposées

La convention des Maires

Après l'adoption en 2008 du plan climat-Energie, la Commission Européenne a lancé la Convention des Maires. L'idée de la Convention provient d'une initiative ambitieuse de la Commission dont l'objectif est de mettre en avant le rôle clé des villes européennes dans la lutte contre le réchauffement climatique. Par leur engagement, les signataires de la Convention se doivent de respecter les 3x20*1 et de dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d'ici 2020.

Actuellement, 4 104 collectivités locales appartenant à 14 pays de l'Union Européenne ont signé la Convention des Maires. Elles s'engagent ainsi à respecter une démarche d'action rigoureuse divisée en plusieurs étapes :

- Etape 1 : Création de structures administratives adéquates, l'élaboration d'un bilan des émissions de CO2 et d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED).
- Etape 2 : Validation du PAED avec l'application des actions et le suivi des progrès réalisés.
- Etape 3 : Transmission tous les deux ans de rapports de mise en œuvre afin de contrôler la conformité des résultats intermédiaires par rapport aux objectifs prévus en termes de réduction des émissions de CO2.

La Convention des Maires, via le projet ENESCOM, est mise en œuvre sur deux territoires en Bretagne : le pays de Dinan avec 11 communes engagées et le Pays Centre Bretagne avec 3 communes engagées*².

Suite à un appel d'offres lancé par l'Union européenne, la FR CIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) a été sélectionnée pour être le coordinateur du projet ENESCOM en France. Pour permettre une réalisation efficace et concrète des actions, la FR CIVAM de Bretagne s'est appuyée sur deux organisations : l'association Mené Initiatives Rurales (MIR) et la SCIC Energies renouvelables du pays de Dinan.

Les phases du projet ENESCOM à PLESLIN TRIGAVOU

La première phase du projet après la signature de la convention des Maires le 26 octobre 2011 a consisté à réaliser un diagnostic sur le territoire au regard des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Ce diagnostic a été effectué fin 2011 par des stagiaires en formation au CPSA*³ de Combourg. L'analyse des résultats a permis de connaître les atouts et les faiblesses de la commune dans différentes thématiques (patrimoine communal, éclairage public, transports de proximité, énergies renouvelables, gestion des achats publics...) et de donner quelques pistes d'actions à mettre en œuvre sur le territoire communal.

La phase suivante a consisté à sensibiliser et mobiliser la population autour de ce projet d'intérêt collectif via la publication d'articles dans le bulletin municipal et l'organisation d'une réunion publique sur le thème « comment agir en faveur des économies d'énergie dans notre commune ».

A l'issue de cette réunion s'est constitué un comité de pilotage composé d'élus, de citoyens et d'agents municipaux dans l'objectif d'élaborer le PAED de la commune.

Membre du comité de pilotage

Nom - Prénom / Qualité	
Jean-Paul LEROY,	Maire
Loïc LEMOINE,	1er Adjoint au Maire
Yvon PRESSE,	Adjoint au Maire
Philippe LECHENNE,	Elu, Président du SIDCOM
Sandrine GODIN,	Elue
Loïc MOREL,	Citoyen
Jean-Claude REMON,	Citoyen
Patrick SOULAT,	Citoyen
Jean-Jacques GIRARD,	Citoyen
Jean-Paul ARMANGE,	Citoyen
Philippe STRIDE,	Citoyen
Marion BONTEMPS,	DGS
Valérie HUCHET,	Membre du personnel

Sur une période de 4 mois, Ce Comité de pilotage s'est organisé en groupes de travail afin de rédiger un « ordinogramme » classé en fonction des échéances et des différentes thématiques et 16 fiches actions détaillant avec davantage de précision tous les projets à mener par la commune.

M. PRESSE présente l'ensemble des fiches actions rédigées par le Comité de Pilotage aux conseillers et leur propose de donner leur avis sur ces fiches.

- Concernant la fiche « Commande Publique », Mme. DAROT alerte les conseillers sur le faible intérêt écologique du papier recyclé grand consommateur de dissolvant et recommande l'achat de papier issu de forêts durablement gérées.

- Concernant la fiche « Agriculture », M. le Maire rappelle que la plus grande attention a été accordée à la préservation des terres agricoles lors de l'élaboration du PLU en vigueur depuis décembre 2007, les surfaces potentiellement urbanisables ayant été limitées et regroupées autour des 2 bourgs et de seulement quelques « gros » villages.

- Concernant la fiche « Compostage », M. LECHENNE précise que le SIDCOM a programmé des réunions de bilan de fonctionnement des composteurs début 2013 ainsi qu'un projet de sensibilisation au paillage et au « planté intelligent ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le plan d'action en faveur des Energies Durables annexé à la présente délibération
- D'AUTORISER le dépôt du dossier auprès des instances européennes
- D'AUTORISER le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier

*¹ 20 % d'efficacité énergétique ou d'économies d'énergie / 20 % de réduction de Gaz à Effet de Serre / 20 % de production d'énergies renouvelables

*² Trébédan, Plouër sur Rance, Plumaugat, Léhon, Plouasne, Plélan le Petit, Taden, Saint Samson sur Rance, Trémereuc, Pleslin Trigavou, Langrolay, Plémet, Le Gourray, Plessala

*³ Centre de Promotion Sociale Agricole

Pour extrait conforme
Le Maire,

CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE

LE 14 NOV 2012



Jean-Paul LEROY

ADHESION FORM



I, Je soussigné Jean Paul LEROY, Maire de la commune de PLESLIN -TRIGAVOU, certifie que le conseil municipal de la commune a décidé lors de sa séance du 26 septembre 2011, de me mandater pour la signature de la Convention des Maires ,en toute connaissance de cause, et en particulier pour ;,

- * Aller au-delà des objectifs définis par l'Union européenne pour 2020, à savoir réduire les émissions de CO2 sur notre territoire communal d'au moins 20%,
- * De soumettre un plan d'action incluant un bilan des émissions qui souligne les objectifs à atteindre à partir de la date de signature de la convention des maires,
- * De soumettre un rapport d'activités tous les 2 ans afin de suivre l'évolution du plan d'action,
- * Organiser des "journées de l'énergie", en coopération avec la commission européenne, permettant aux habitants de bénéficier directement des opportunités et des avantages offerts par une meilleure utilisation de l'énergie et informant régulièrement les médias locaux sur la mise en place du plan d'action,
- * participer et contribuer à la conférence annuelle des maires pour une énergie soutenable européenne.

Monsieur Jean-Paul LEROY
Maire
2 place Guy Jourdan
22490 PLESLIN-TRIGAVOU
tel : 02.96.27.80.03
mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

Le 26 octobre 2011





Thématique	Patrimoine communal et non communal		
ACTION – 1 A	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux		
Direction	Mairie	Pilotes	YVON PRESSE
Responsable			
Description de l'Action :			
<p>Mise en œuvre d'un programme de travaux de rénovation dans certains bâtiments communaux (Groupe scolaire G. Hervé, Garderie de Pleslin, Salles Lesaichot) avec le souci d'améliorer les performances énergétiques.</p> <p>Informers les citoyens de la démarche et inciter à la rénovation de l'habitat existant sur le territoire.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux. - Réduire les émissions de GES liées aux consommations d'énergie. - Inciter, par l'exemple communal, les habitants à la rénovation de l'habitat. 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Mars 2010 : Réalisation d'un audit énergétique du groupe scolaire G. Hervé et des bâtiments communaux situés à proximité (cantine, garderie, bibliothèque, maison communale). Cet audit a fixé des pistes d'améliorations thermiques et énergétiques. - Remplacement de l'isolation au plafond (2011) et des ouvertures (2012) dans la garderie. - 2012 : Rénovation totale des Salles Lesaichot (remplacement des ouvertures, isolation thermique, remplacement des radiateurs électriques). - 2013 : Mise en œuvre de têtes thermostatiques programmables sur les radiateurs du groupe scolaire G.Hervé. 			
Impacts environnementaux attendus	- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics construits depuis plus de 30 ans.		
Autres Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du confort thermique des bâtiments publics. - Sensibilisation des élèves et des personnels travaillant dans les bâtiments scolaires et périscolaires aux économies d'énergie. 		
Gain énergie/carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la facture énergétique d'au moins 30 %. - Gain de GES difficile à évaluer. 		
Calendrier prévisionnel	- Voir la rubrique « Phasage de l'opération ».		
Moyens mis en œuvre	- Bureau d'études en efficacité énergétique et énergies renouvelables (Graine d'habitat).		

	- Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des Salles Lesaichot.
Coût/Financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût : - Audit énergétique : 8372 €. - Isolation + Ouvertures dans la garderie et les Salles Lesaichot : 39800 €. - Têtes thermostatiques programmables : 6000 €. ▪ Financement : Mairie, subvention.
Subventions	- Conseil Régional, ADEME
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Espace Info Energie. - Bureau d'études en efficacité énergétique. - Maîtrise d'œuvre.
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Economies d'énergies. - Bilan des consommations énergétiques annuelles. - Veille énergétique.

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	PATRIMOINE COMMUNAL		
ACTION - 1B	Rénovation des salles Lesaichot		
Direction	MAIRIE	Pilotes	LOÏC LEMOINE
Responsable			
Description de l'Action			
<ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique et phonique - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite 			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la facture d'électricité de la commune - Améliorer le confort des habitants - Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Choix des élus: vote du budget et désignation de l'architecte - Projet: mise aux normes RT 2010: isolation charpente, murs, double vitrage, chauffage adapté et régulé 			
Impacts Environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de moins d'énergie électrique - Réduction des émission de GES 		
Autres Impacts	Bien être aux personnes		
Gain énergie/carbone			
Calendrier prévisionnel	Projet 2011: réalisation 2ème et 3ème trimestre 2012		
Moyens mis en œuvre	Appel d' offres - nouvelles technologies		
Coût/Financement	250K€ TTC sur budget communal		
Subventions			
Partenaires	Concertation utilisateurs des salles, architecte, artisans, élus		
Retour d'expérience			
Suivi et évaluation	Comptabilité: suivi des factures EDF		

COMMUNE DE PLESLIN-TRIGAVOU

Thématique	Patrimoine communal et non communal		
ACTION – 1 C	Construction d'un restaurant scolaire aux normes BBC		
Direction	Mairie	Pilotes	YVON PRESSE
Responsable			
Description de l'Action :			
La construction d'un nouveau restaurant scolaire au groupe scolaire Georges Hervé permettra au bâtiment d'atteindre des performances énergétiques équivalentes au label BBC.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans une démarche de développement durable. - Réaliser une construction performante conformément à la Réglementation thermique 2012. - Limiter les besoins en énergie, les déperditions de chaleur ainsi que les défauts afin d'optimiser les performances énergétiques du bâtiment. - Réduire les émissions de gaz à effet de serre. 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - 2011 : Elaboration d'un cahier des charges et étude de faisabilité. - 1er semestre 2012 : Avant Projet et Projet définitif. - Octobre 2012 : Appel d'offres. - Décembre 2012 : Démarrage des travaux. - Septembre 2013 : Réception des travaux. 			
Impacts environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Economies d'énergie > moins d'émissions de CO2 > moins de pollution. - Choix de matériaux écologiques, sains et locaux : isolation en laine de bois, murs ossature bois (essence locale), aménagement de la voie d'accès avec des gravillons locaux. - Mise en place d'une charte de gestion des déchets qui stipulera, en particulier, le tri sélectif des déchets sur le chantier. 		
Autres Impacts	Sensibilisation des élèves et des éducateurs de l'école à la démarche environnementale (suivi de la construction)		
Gain énergie/carbone	Voir cahier des charges élaboré par l'architecte.		
Calendrier prévisionnel	2011 à 2013		
Moyens mis en œuvre	L'équipe de maîtrise d'œuvre est pluridisciplinaire : cabinet d'architecture + bureau d'études techniques + bureau d'études thermiques.		

Coût/Financement	- 522 000 € H. T. - Financement : Commune + subventions.
Subventions	- DETR : 120 000 € - Région (ECO-Faur) : 100 000 € ? - Contrat de territoire : 68 553 €
Partenaires	- Equipe de maîtrise d'œuvre.
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	- Suivi des consommations énergétiques (le bureau d'études thermiques accompagnera le maître d'ouvrage pendant 2 ans).

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	ECLAIRAGE PUBLIC		
ACTION - 2A	Valoriser et développer les économies d'énergie électrique		
Direction	Mairie	Pilotes	LOÏC LEMOINE
Responsable			
Description de l'Action			
Limiter le temps de fonctionnement de l' éclairage public et remplacer les lampes actuelles par des lampes moins énergivores.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la facture d' électricité de la commune - Ne pas amplifier la fragilité de l' alimentation électrique de la Bretagne - Accessoirement lutter contre la pollution lumineuse 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Au changement d' heure, réduire le fonctionnement de l' éclairage public - Remplacer une cinquantaine de lampes type "ballons fluorescents" chaque année (226 lampes au total) - Suppression des foyers d' ambiance type "boules" (56 lampes) 			
Impacts Environnementaux attendus	Moins de production électrique nucléaire		
Autres Impacts	Moins de pollution lumineuse (important pour la faune)		
Gain énergie/carbone	2011-2012: gain théorique journalier 20Kw/h		
Calendrier prévisionnel	2010 à 2015		
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des élus - Formation des agents - Explication presse et bulletins municipaux 		
Coût/Financement	Estimation : 175 000€ TTC		
Subventions	40% Syndicat départemental d' Electricité		
Partenaires	SDE, EDF, Services techniques		
Retour d'expérience	SDE et EDF		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Factures d' électricité par poste EDF - Enquête de satisfaction auprès de la population 		



COMMUNE DE PLESLIN-TRIGAVOU

Thématique	Mobilisation /Sensibilisation des acteurs municipaux, économiques et les particuliers		
ACTION – 3A	Organiser la sensibilisation et la concertation		
Direction	Mairie	Pilotes	LOÏC MOREL
Responsable			JEAN - CLAUDE REMON
Description de l'Action :			
<p>- Sensibiliser l'ensemble de la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs municipaux (services administratifs et techniques) • Les acteurs économiques (artisans, commerçants, agriculteurs) • Les particuliers <p>- Mettre en place une politique de communication s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ressources disponibles au niveau de l'EIE de Dinan, • Sur des actions organisées dans le cadre communautaire (Exemple : Forum de l'énergie) 			
Objectifs			
<p>- Informer la population des enjeux liés aux économies d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traduire de manière concrète et accessible des notions encore trop souvent confidentielles • Faire en sorte que cela se traduise par un changement des comportements : <ul style="list-style-type: none"> ○ acteurs municipaux : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail - Utilisation et renouvellement des matériels et matériaux - Diffuser à l'ensemble du personnel les réflexes « économie d'énergie » ○ particuliers <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les réflexes « économie d'énergie » pour ce qui concerne l'habitat, les déplacements, les achats, etc... 			
Phasage de l'opération			
<p>1 - Mise en place d'une politique de communication et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles à faire paraître dans le bulletin municipal, (articles disponibles au niveau de l'EIE) - Communication à l'occasion d'événements (Ex : Forum des associations ou autres) - Expositions (supports disponibles à l'EIE) - Distribution de livrets pédagogiques (origine ADEME à recueillir auprès de l'EIE) - Enquête « Economies d'énergie » en porte à porte associant élus et non élus volontaires <p>2 - Animations au niveau intercommunautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum énergie, - Campagne d'information (conférences, rallye-énergie...) <p>3 - Sensibilisation des différents acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation - Journées d'échanges - Mise en place d'un système de pilotage pour mesurer l'évolution des consommations. 			

Impacts Environnementaux attendus	- Prise de conscience et connaissance des réalités énergétiques - Modification des comportements
Autres Impacts	Sans objet
Gain énergie/carbone	Difficile à évaluer. Par contre le recueil de paramètres de référence permettra de mesurer l'impact des actions conduites.
Calendrier prévisionnel	Point 1 : mise en place pratique début 2013 Point 2 : Animation à programmer durant l'année 2013 : - Semaine développement durable au printemps, - Journées économie d'énergie à l'automne Point 3 : 2 ^{ème} semestre 2013
Moyens mis en œuvre	A définir au cas par cas
Coût/Financement	A préciser ultérieurement
Subventions	Sans objet
Partenaires	EIE Dinan, ADEME, Intercommunalité Rance/Frémur
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	

COMMUNE DE PLESLIN-TRIGAVOU

Thématique	Déplacements/Proximité Vers un urbanisme durable et des déplacements doux		
ACTION – 4 A	Faciliter le covoiturage		
Direction	Mairie	Pilotes	LOÏC MOREL
Responsable			JEAN CLAUDE REMON
Description de l'Action :			
<ul style="list-style-type: none"> - Veille de l'action intercommunautaire (<i>création de l'aire de covoiturage de la Grignardais</i>) - Faire connaître à l'ensemble des usagers potentiels l'existence de l'aire de covoiturage implantée à proximité de la zone de la Grignardais - Etre force de proposition pour la création de nouvelles aires en fonction des besoins exprimés par la population - Recueil de données dans la perspective de la création de nouvelles aires sur le territoire de la commune et en cohérence avec le schéma des communes périphériques 			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Réduire de façon significative l'emploi du véhicule personnel pour le trajet domicile/travail - Inciter les particuliers à se regrouper dans un seul véhicule pour des trajets occasionnels - Réduire la consommation d'énergie fossile et la pollution de l'air - Créer du lien social en faisant se rencontrer des gens 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de l'aire de covoiturage de la Grignardais (<i>projet intercommunautaire</i>) durant le 1^{er} semestre 2013, - En faire connaître l'existence à travers la presse locale, le bulletin municipal et le site internet de la commune, et sous forme d'affichage. - Questionnaire en porte à porte en janvier 2013 (<i>questionnaire concernant toutes les actions dans le domaine des économies d'énergie</i>) - Mise en place d'un moyen de recueil des besoins des usagers sur l'aire de covoiturage 			
Impacts environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions CO2 engendrées par la voiture individuelle, - Diminuer la part consacrée au transport automobile, - Réduire les coûts du transport individuel, - Favoriser la convivialité, - Offrir la possibilité de se déplacer même aux plus précaires 		
Autres Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au changement des comportements au quotidien - Anticiper l'augmentation incontournable du prix des produits pétroliers 		
Gain énergie/carbone	<ul style="list-style-type: none"> Pour un trajet domicile/travail de 10 km (Pleslin-Dinan) en utilisant le covoiturage : (source caleulette Eco déplacements ADEME) - J'économise 1000€ /an 		

	<ul style="list-style-type: none"> - J'évite 650 kg éq CO2/an - Je consomme 250 litres éq pétrole en moins
Calendrier prévisionnel	Durée prévisionnelle estimée 1 an
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête à destination de la population pour identifier les besoins en termes de covoiturage, - Recueillir auprès des organismes compétents (CG22, DDTM) les référentiels statistiques afin de mesurer l'impact du covoiturage au niveau de la fréquentation des axes routiers. - Mettre à disposition des utilisateurs, les données chiffrées relatives à l'économie pour l'entretien des véhicules - Mettre en place un dispositif permettant de recueillir un retour d'expérience des utilisateurs
Coût/Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût précis à définir à partir du projet intercommunautaire. - Le revêtement du parking sera réalisé de manière à favoriser la perméabilité des sols - Le marché devra intégrer les évolutions nécessaires dans le cadre du développement durable (Ex : <i>borne de charge rapide pour les véhicules électriques</i>) - Le coût des actions de communication seront à préciser au cas par cas
Subventions	Conseil Général
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Habitants - Conseil Général des Côtes d'Armor - Direction départementale des Territoires et de la Mer
Retour d'expérience	Plouër-sur-Rance
Suivi et évaluation	<p>Par des sondages ponctuels sur l'aire (<i>ou les aires</i>) évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre moyen de personnes covoiturant, - Le nombre de véhicules présents sur les aires, - Les trajets le plus souvent proposés - Les besoins nouveaux exprimés par les utilisateurs.

Thématique	DEPLACEMENTS PROXIMITE		
ACTION - 4B	Réflexions sur le déplacement à travers le SCOT du Pays de Dinan		
Direction	Mairie	Pilotes	JEAN-PAUL LEROY
Responsable			
Description de l'Action			
Anticiper tous les types de déplacements autour d' une urbanisation concentrée			
Objectifs			
<p>A travers le travail de préfiguration du SCOT et le Document d' Orientation et d' Objectif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les déplacements en transport en commun, à pied ou à bicyclette. - Utilisation moindre de la voiture - Réaffirmer les lignes de transports principales (ligne 7, Illeloo) - Edition d' un livret d' informations pratiques sur les coûts et horaires et fréquence des lignes auprès des habitants alliant les différents moyens de transport et régulièrement remis à jour - Connexion des liaisons douces entre les différents pôles urbains 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Insertion systématique de ces objectifs à chaque projet de lotissement et de voirie - Consultation des utilisateurs potentiels - Moyens financiers à budgéter (communication, animation, édition) 			
Impacts Environnementaux attendus	Moins de pollution CO2 - moins d' émission de GES		
Autres Impacts	Faciliter les échanges - convivialité		
Gain énergie/carbone			
Calendrier prévisionnel	Liaisons prévues (avant projet) avec les villages urbanisés et excentrés par rapport au bourg		
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des élus - Budget à voter 		
Coût/Financement	Selon le type de liaison choisie, signalitique		
Subventions	CG 22		
Partenaires	CG 22		
Retour d'expérience	Deux pistes mixtes déjà existantes, une en 1992 et l' autre en 2008		
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du SCOT - Nombre de kilomètres de liaisons douces créées et interconnexions 		



COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	DEPLACEMENTS PROXIMITE		
ACTION - 4C	Favoriser les déplacements doux et la sécurisation des accès		
Direction	Mairie	Pilotes	A définir
Responsable			
Description de l'Action			
Création de voies mixtes sécurisées			
Objectifs			
Faciliter les déplacements à pied ou à bicyclette Utilisation moindre de la voiture			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Insertion de cet objectif à chaque projet de lotissement - Consultation des utilisateurs potentiels - Moyens financiers à budgéter 			
Impacts Environnementaux attendus	Moins de pollution CO ₂		
Autres Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges - Convivialité 		
Gain énergie/carbone			
Calendrier prévisionnel	Liaisons prévues (avant projet) avec les villages urbanisés et excentrés au bourg		
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des élus - Budget à voter - Choix politiques 		
Coût/Financement			
Subventions			
Partenaires			
Retour d'expérience	Deux pistes mixtes déjà existantes, une créée en 1992 et l' autre en 2008		
Suivi et évaluation			

Thématique	Commande publique durable		
ACTION - 5 A	Vers une optimisation des commandes publiques		
Direction Responsable	MAIRIE	Pilotes	MARION BONTEMPS
Description de l'Action			
<p>Diagnostiquer l'état actuel des commandes publiques par secteur (écoles, services techniques, mairie) pour proposer des solutions complémentaires alliant économies d'énergie, réduction de la consommation et commerce éthique.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part de la commande locale, environnemental et éthique tout en limitant les impacts budgétaires - Concentrer les commandes afin de limiter les déplacements 			
Phasage de l'opération		GROUPES SCOLAIRES	
<p><u>2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les équipes enseignantes de chaque école et l'Adjoint aux affaires scolaires <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la volonté de participation des équipes enseignantes à cette démarche • Etudier le contenu des commandes annuelles (fournitures, matériel pédagogique) et les modes de commande (fréquence, groupement entre écoles) • Consulter les fournisseurs sur la base d'un cahier des charges de produits plus éthiques et écologiques • Estimer les surcoûts éventuels 			
Phasage de l'opération		SERVICES TECHNIQUES	
<p><u>Octobre 2012</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs poursuivis : limiter les déplacements / optimiser le groupement des achats / anticiper les commandes - Consultation des agents des services techniques afin d'établir un diagnostic de leurs habitudes et besoins en matière de commande <p><u>2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le groupement de commande en instituant le recours à un support de communication recensant les besoins (non urgents) - Redéfinir le delta nécessaire en matière de stock - Mettre à jour le listing du gros matériel et établir pour chacun une fiche de suivi (date d'acquisition / durée d'amortissement / factures d'entretien / projet de remplacement (période et type de matériel)) - Programmer le remplacement de certains équipements par du matériel électrique (véhicules de services, matériel d'entretien) 			
Phasage de l'opération		ENTRETIEN DES LOCAUX ET FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
<p><u>2013</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Consulter les fournisseurs sur la base d'un cahier des charges de produits plus éthiques et écologiques - Estimer les surcoûts éventuels - Engager une réflexion sur les possibilités de réduire les consommations - Former les agents d'entretien des locaux aux techniques d'utilisation des nouveaux produits 			

Impacts Environnementaux attendus	Réduction des trajets donc gain en consommation d'énergie et baisse des émissions de GES
Autres Impacts	- Responsabilisation des équipes - Questionnement sur les achats et adaptation au matériel
Gain énergie/carbone	
Calendrier prévisionnel	Janvier 2013 à Janvier 2014
Moyens mis en œuvre	Moyens humains et financiers
Coût/Financement	- Coût humain pour la mise en place d'outils de commande (réunions d'échanges, validation, mise en place) - Temps de formation des agents aux nouveaux produits d'entretien
Subventions	
Partenaires	
Retour d'expérience	Pour la gestion comptable: Lanvally
Suivi et évaluation	2014 - Cahier des charges des nouveaux produits commandés (prix, provenance, conditions de fabrication, label...) - Evaluation des déplacements agents (réduction des frais de carburant et du nombre de factures à comparer à 2012) - Evaluation des matériels (listing réalisé et mis à jour)

NB : L'obligation comptable d'engagement des dépenses s'appliquera à la commune à compter de 2013. Les bons de commande devront être chiffrés pour une pré-saisie comptable. Cette obligation engendrera un changement non encore évalué dans les habitudes liées à la commande publique.

COMMUNE DE PLESLIN-TRIGAVOU

Thématique	Circuits courts		
ACTION – 5 B	Augmenter la part des produits locaux biologiques ou de qualité dans la restauration collective		
Direction	Mairie	Pilotes	YVON PRESSE
Responsable			PIERRICK GUILLOTIN
Description de l'Action :			
<p>Aujourd'hui la part de produits locaux dans les menus de cantines scolaires se situe autour de 50 % dont 8 à 10% de bio. Soucieuse de respecter la circulaire ministérielle qui incite les collectivités à introduire 20 % de produits biologiques dans les cantines scolaires à l'horizon 2014, la commune souhaite accroître de manière sensible la part des produits bios ou issus des filières locales utilisés pour fabriquer les repas servis dans les restaurants scolaires, l'EPHAD et au Centre de Loisirs intercommunal.</p>			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Introduire davantage de produits locaux issus d'une agriculture responsable et/ou biologique. - Développer les circuits courts, les filières biologiques et paysannes locales. - Apporter une vraie réponse en matière de santé publique et de sécurité alimentaire. - Permettre aux bénéficiaires, et en particulier aux enfants, de (re)découvrir l'acte de manger sain, en accord avec les saisons et la nature 			
Phasage de l'opération			
<p>L'opération s'inscrit dans le cadre du projet " Création d'une filière d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux dans le Pays de Dinan".</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2012/2013 : Etat de lieux de l'offre et de la demande en produits locaux sur le territoire. - 2013/2014 : Etude de faisabilité de la mise en place d'une filière d'approvisionnement sur le territoire. - Etape suivante : Mise en place d'une plate-forme d'approvisionnement ou passation de contrats entre producteurs et commune. 			
Impacts environnementaux attendus	Diminution du transport de certaines denrées alimentaires, donc baisse des GES		
Autres Impacts	Incitation de certains agriculteurs locaux à passer à une agriculture biologique ou plus respectueuse de l'environnement.		
Gain énergie/carbone	Baisse des émissions de CO2 (combien par an ?).		
Calendrier prévisionnel	De 2012 à 2014 (voir phasage de l'opération).		
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Mixte du Pays de Dinan (création d'un atelier de réflexion, d'un comité de pilotage, engagement d'une chargée de mission). - Intervention d'une diététicienne pour l'élaboration des menus de cantine. 		

Coût/Financement	L'introduction de produits locaux et bios en restauration collective coûte de 20 à 30% plus cher. Cependant, il est possible de réduire ces coûts en : privilégiant les produits de saison, augmentant les protéines végétales, limitant le gaspillage, regroupant les achats.
Subventions	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Mixte du Pays de Dinan. - FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).
Retour d'expérience	Restaurant scolaire de Plouër-sur-Rance où la part du bio dans les menus est supérieure à 35%.
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Part des produits locaux responsables et bios dans les menus. - Nombre de repas servis (% des élèves fréquentant les restaurants scolaires, en hausse ou en baisse). - Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires, du personnel, des familles.

Thématique	AGRICULTURE		
ACTION - 6A	Préservation du bocage		
Direction	Mairie	Pilotes	LOÏC LEMOINE
Responsable			
Description de l'Action			
<ul style="list-style-type: none"> - Création de haies, de talus et de bosquets - Travaux de regarnissage du maillage existant - Classement des espaces boisés au PLU en 2007 			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Accentuer la production de bois d'œuvre et de chauffage - Préserver la ressource en eau, la biodiversité, les paysages 			
Phasage de l'opération			
Etude diagnostic par Cœur Emeraude <ul style="list-style-type: none"> - Contacts auprès du monde agricole - Elaboration d'un convention d'engagement de travaux - Organisation des chantiers 			
Impacts Environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Production de bois de chauffage, bois d'œuvre - Reconquête de la qualité de l'eau se traduisant par moins de traitement 		
Autres Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de l'érosion des sols et augmentation induite des productions - Bien être aux personnes 		
Gain énergie/carbone			
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Etude 2008/2009 - Travaux hivernaux 2010/2011, 2011/2012, 2012/2013 		
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du sol - Fournitures des plants 		
Coût/Financement	Bilan estimatif sur le CCRF 2010/2011/2012: 100000€		
Subventions	Europe: 50%, Agence de l'eau: 20%, CG: 20%, CCRF: 10%		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculteurs - CŒUR Emeraude - CG - DDTM - Particuliers - Communes 		
Retour d'expérience	Opération Breizh Bocage		
Suivi et évaluation	Technicien CŒUR Emeraude		

Thématique	Education à l' énergie		
ACTION - 7A	Elaboration d' un projet pédagogique		
Direction	Mairie	Pilotes	YVON PRESSE
Responsable			SCIC ENR
Description de l'Action			
Réunir tous les acteurs autour de l' école (equipe pédagogique, restauration, services techniques...) afin de réaliser avec un prestataire extérieur (SCIC ENR, SCIC ECLIS, SIDCOM, Espace Info Energie, Maison de la rance.....) un projet pédagogique à la carte ayant pour objectif de réaliser un mini plan d' action de l' école communale avec le concours des élèves.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le personnel éducatif - Sensibiliser les enfants et leurs parents - Créer des outils de communication - Réaliser des actions concrètes sur l' énergie au sein de l' école 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les équipes et les élus référents pour définir le projet et le budget alloué - Réunir le coordinateur du projet (SCIC ENR) avec l' équipe pédagogique pour définir le contenu du projet, le nombre d' interventions et les intervenants souhaités pour réaliser le mini plan d' actions - Créer les animations, les supports avec les différents intervenants - Réaliser les animations - Déposer le mini plan d' actions par les élèves au conseil municipal d'une manière très formelle pour donner du sens à l' animation 			
Impacts Environnementaux attendus	Ceux qui seront mis en lumière par le biais du plan d' actions des élèves (économies papiers, récupération eau de pluie, circuit court à l' école, moyens de chauffage et programmation, eco gestes citoyens et quotidiens....)		
Autres Impacts	Relai parental et communal de cette animation qui permettra à chacun d' identifier les postes sur lesquels il est possible d' agir		
Gain énergie/carbone			
Calendrier prévisionnel	2013		
Moyens mis en œuvre	Moyens humains et financiers		
Coût/Financement	150€ la demi-journée d' animation avec la préparation à raison de 6 demi-journées pour aboutir à la rédaction d' un plan d' actions		
Subventions			
Partenaires	SCIC ENR, SCIC ECLIS, élus référents, équipe pédagogique, Maison de la Rance, espace info énergie...		
Retour d'expérience	Projet pilote sur le secteur		
Suivi et évaluation	Mini plan d'actions déposé en mairie, suivi des actions au sein de la commission ENESCOM		



COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Sensibilisation aux économies d'énergie

ACTION - 7B

Les éco-gestes au sein des services municipaux

Direction

MAIRIE

Pilotes

MARION BONTEMPS

Responsable

Description de l'Action

Réunir les différentes équipes techniques pour échanger et mettre au point, pour chaque service, un document interne référençant les éco-gestes déjà pratiqués ou à mettre en pratique.

Objectifs

- Favoriser les économies d'énergie et le recyclage au sein des services communaux
- Améliorer l'exemplarité de la commune

Phasage de l'opération

2013

- Réunir les équipes par services ou site de travail
- Faire un état des lieux des pratiques éco gestes déjà réalisées
- Lister les propositions des agents
- Réaliser un MEMO en interne
- Fixer un calendrier de phasage des actions découlant des Mémos
- Se réunir pour évaluer le changement de pratique des agents (difficultés / gains)

Exemples d'éco geste :

1/ Services techniques : extinction systématique des moteurs lors des arrêts prolongés des véhicules, fermeture des portes de l'atelier...

2/ Services Périscolaires: utilisation de l'eau du robinet plutôt que l'eau minérale, utilisation de serviettes en tissu, utilisation d'essuies mains en coton

3 / Cuisine centrale: fournitures et éco-gestes à évaluer

4 / Entretien des locaux : éco-gestes à évaluer

5/ Scolaire : éco-gestes à évaluer

6 / Gîte touristique: Rationalisation de l'utilisation du chauffage, mémo pour les utilisateurs extérieurs.

7 / Administratif : Complément du tri sélectif (cartons, encre, journaux, plastique) par le tri du papier. (Evaluation des besoins en termes de confidentialité, moyens humains pour le transport en déchèterie, acquisition de matériel de stockage...)

Impacts Environnementaux attendus

Gain en consommation d'énergie et baisse des émissions de GES

Autres Impacts

- Responsabilisation des équipes
- Questionnement sur les achats et adaptation au matériel

Gain énergie/carbone

Calendrier prévisionnel	Janvier 2013 à Janvier 2014
Moyens mis en œuvre	Moyens humains et financiers
Coût/Financement	Coût humain pour la mise en place d'outils
Subventions	
Partenaires	
Retour d'expérience	
Suivi et évaluation	



COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	ENERGIES RENOUVELABLES		
ACTION - 8A	Remplacement des chaudières fuel et gaz par des chaudières bois		
Direction	Mairie	Pilotes	Yvon PRESSE
Responsable			Patrick SOULAT
Description de l'Action			
Après un audit énergétique réalisé au 1er trimestre 2010, confirmant l' aspect énergivore du groupe scolaire G. Hervé et des bâtiments périscolaires, une étude de faisabilité a montré qu'une chaudière bois pour cet ensemble était la meilleure solution économique et environnementale à long terme. Deux chaudières bois d'une puissance totale de 300 kw remplaceront les 2 chaudières fuel et gaz âgées respectivement de 33 et 15 ans.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une énergie renouvelable (bois plaquettes) dont le bilan carbone est très favorable - Réduire la facture énergétique et l' émission des GES 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Avant projet sommaire en Juillet 2012 - Avant projet détaillé en septembre 2012 - Debut des travaux d' installation en 2013 - Achèvement des travaux prévus en septembre 2013 			
Impacts Environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la ressource bois locale - Energie renouvelable, moins d' émissions de CO₂ 		
Autres Impacts	Encourager la création d' emplois locaux avec utilisation de la ressource bocagère (Breizh Bocage)		
Gain énergie/carbone	Avoir une émission de CO ₂ 25 fois plus faible par rapport à la chaudière gaz		
Calendrier prévisionnel	Voir phasage de l' opération		
Moyens mis en œuvre	Maîtrise d' œuvre: cabinet d' architecture et bureau d' études thermiques		
Coût/Financement	205500€ HT (thermique + rénovation bâtiment existant)		
Subventions	ADEME (30%)		
Partenaires	SCIC Energies Renouvelables du Pays de Rance		
Retour d'expérience	Visite de chaudières bois et de réseaux de chaleur à Plénée Jugon (22) et Plourhan (22)		
Suivi et évaluation	Suivi annuel de la consommation, des performances et des coûts de maintenance		

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	ENERGIES RENOUVELABLES		
ACTION - 8B	Projets solaires sur bâtiments publics communaux		
Direction	Mairie	Pilotes	Patrick SOULAT
Responsable			
Descriptif			
Procéder à un inventaire des surfaces de toitures disponibles sur les bâtiments communaux, pouvant recevoir des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser une énergie non polluante et renouvelable - Diminuer les émissions de GES 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe d' action au sein du conseil municipal (+ habitants) - Réaliser une étude de faisabilité par site envisagé - Décider des actions - Bureau d' études extérieur pour solutions techniques et installateurs 			
Impacts Environnementaux attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des émissions de GES et de la demande énergétique - Image volontariste de la commune dans cette voie 		
Autres Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Commune en adéquation avec les objectifs 2020 - Pédagogie et démonstration par l' engagement communal 		
Gain énergie/carbone	Voir les retours d' expérience		
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mars 2013 : Groupe d' action et faisabilité - 01/2014: Choix des solutions et installations 		
Moyens mis en œuvre	Groupe de pilotage et techniciens extérieurs		
Coût/Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Solaire thermique: 350€/m² - Photovoltaïque: 900€/m² 7000€/Kwc 		
Subventions	<ul style="list-style-type: none"> - Thermique: aucune - Photovoltaïque: très peu 		
Partenaires	A chercher		
Retour d'expérience	Installations déjà réalisées: à voir		
Suivi et évaluation	Bilans après 2014 en efficacité et économie		

COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU

Thématique	GESTION DES DECHETS		
ACTION - 9A	Compostage		
Direction	SIDCOM	Pilotes	PHILIPPE LECHENNE
Responsable			BEATRICE HENRY
Description de l'Action			
Proposer des opérations afin d'augmenter le nombre de composteurs individuels ou collectifs sur la commune.			
Objectifs			
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de composteurs de 186 à 400 - Veille bibliographique sur le compostage collectif - Retour d'expériences 			
Phasage de l'opération			
<ul style="list-style-type: none"> - Aval du comité syndical - Réunion bilan avec utilisateurs (actuels et futurs) et les partenaires COEUR Emeraude, BRF et SCIC ENR - Réédition de supports, utilisation bulletin communal et du site internet 			
Impacts Environnementaux attendus	Baisse flux camions et voitures, diminution de l'incinération		
Autres Impacts	Analyse de ses pratiques de consommations, regard critique sur plantations		
Gain énergie/carbone	Economie possible : 70 kg par foyer en OM et 230 kg en déchets		
Calendrier prévisionnel	Bilan et réunion chaque année, évaluation en 2014		
Moyens mis en œuvre	Moyens humains, mobilisation du réseau des partenaires, édition de plaquettes		
Coût/Financement	35 € / composteur financé par le syndicat		
Subventions			
Partenaires	CŒUR Emeraude, BVRFB, SCIC ENR		
Retour d'expérience			
Suivi et évaluation	En 2014, tonnage OM et déchets verts		